



**HAL**  
open science

## Retour sur le parfait périphrastique du vieux perse

Marc Bavant

► **To cite this version:**

| Marc Bavant. Retour sur le parfait périphrastique du vieux perse. 2010. hal-00560730v2

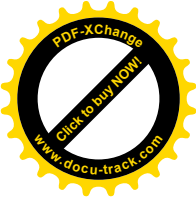
**HAL Id: hal-00560730**

**<https://hal.science/hal-00560730v2>**

Preprint submitted on 1 Jan 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Marc BAVANT

## RETOUR SUR LE PARFAIT PÉRIPHRASTIQUE DU VIEUX PERSE

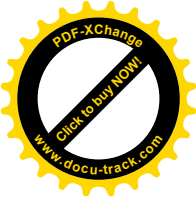
RESUME. □ *Le parfait périphrastique des verbes transitifs en vieux perse a fait l'objet de nombreuses études. Face à ce tour construit sur un participe passé passif avec un agent au génitif-datif, et qui a évolué, dans certaines langues iraniennes, en un prétérit actif de construction ergative, plusieurs auteurs ont exprimé des vues divergentes quant à la voix que cette forme était censée rendre. Le présent article commence par rappeler les limitations de nos connaissances sur la langue des souverains achéménides et inventorie les différents types d'occurrences dudit tour périphrastique. Il passe ensuite en revue une dizaine d'approches susceptibles de livrer des arguments en faveur du caractère actif ou passif du tour, tous arguments utilisés à divers degrés et dans divers buts par des auteurs reconnus. Cette étude montre que la plupart des arguments ne sont pas convaincants en soi, mais le vaste tour d'horizon effectué en les analysant permet de dégager plusieurs certitudes et directions de recherches futures.*

### Introduction

L'expression *ima tya manā kartam* « voici ce que j'ai fait » est répétée à plusieurs reprises dans les inscriptions achéménides en vieux perse. Elle présente une construction périphrastique organisée autour d'un prédicat participial *kartam* (« fait », lat. *factum*), éventuellement accompagné de la copule *astiy* (lat. *est*), avec un agent sémantique au génitif-datif *manā* (« de moi, à moi », lat. *mei, mihi* ou encore *meum*), et un patient sémantique au nominatif *tya* (lat. *quod*). La sémantique et la forme des expressions de ce type semblent justifier qu'on les considère comme des parfaits périphrastiques. Comme le patient sémantique y est également sujet grammatical, il semble s'agir d'un tour passif.

Il est bien établi, par ailleurs, que *manā kartam* est le prototype des formes de passé actif en iranien moyen et moderne (persan moyen *man kart (ham)*, persan moderne *man kardam* « j'ai fait ») et que cette origine explique l'ergativité partielle qui s'exprime dans certains de ces dialectes, où l'on assiste à une inversion du marquage sujet-objet entre le présent et le passé comme, par exemple, en kurmanji (Pirejko 1967: 137). Des faits de même nature se sont produits dans la branche indienne de la famille indo-iranienne, où un prototype semblable, présent sous la forme *mayā krtam* en sanskrit (« fait par moi »), a donné un passé dont l'agent sémantique provient historiquement d'un complément d'agent exprimé au cas instrumental.

Nous analyserons donc ici la question de la voix de *manā kartam* et, pour ce faire, nous nous appuierons principalement sur les travaux d'Émile Benveniste (1952), Lija Pirejko (1968) et Geoffrey Haig (2008). Concernant la description du vieux perse, nous nous fierons aux ouvrages d'Antoine Meillet (1915), Roland Kent (1950) et Prods Oktor Skjærvø (2002). Les textes vieux perses eux-mêmes seront cités selon la version de Kent (1950) avec quelques



adaptations. En cas de nécessité, des vérifications seront faites dans le recueil le plus récent de textes achéménides, à savoir celui de Schmitt (2009).

## 1. Les incertitudes sur la langue et sur les textes

Le vieux perse, étudié depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, paraît bien connu, mais on se rend compte en entrant dans les détails qu'il subsiste de nombreuses incertitudes et une part significative d'interprétation dans les textes publiés. Sans vouloir répéter ici les ouvrages spécialisés, qu'il suffise de rappeler :

- les limitations du corpus (environ 7000 mots qui présentent seulement un millier de formes différentes et un nombre de lexèmes encore moindre)<sup>1</sup> ;
- le caractère lacunaire des textes et les restitutions plus ou moins fiables auxquelles cela oblige, ces restitutions se fondant souvent sur des versions en babylonien ou en élamite achéménide, langues dont, au moins pour la dernière, la connaissance n'est pas d'une grande sûreté ;
- l'imprécision du système graphique mi-syllabique, mi-alphabétique ;
- et le caractère très remanié du système verbal où l'on note la disparition presque totale du parfait synthétique et de l'aoriste indo-européens, alors qu'apparaît le parfait périphrastique, *ima tya manā kartam*, qui nous occupe ici, tour présumé résultatif qui ne semble pourtant pas se distinguer clairement de l'imparfait de narration *ima tya adam akunavam*.<sup>2</sup>

Ajoutons que les liens syntaxiques paraissent distendus au point de voir souvent des groupes nominaux flotter sans marque spécifique de leur rapport au prédicat. Ainsi, dans l'exemple qui suit, le syntagme objet *martiya hya āgariya āha* apparaît au nominatif, détaché de son prédicat, et seul le pronom de rappel à l'accusatif *avam* montre son rôle dans la proposition<sup>3</sup> :

- 
- 1 Ce corpus possède toutefois l'avantage d'être facile d'accès. En nous fondant sur les différentes versions Internet issues de Kent (1950), nous nous sommes constituéé un corpus informatique aisément exploitable, expurgé des erreurs de scannage le plus facilement détectables, et agrémenté d'une correspondance complète. Les inscriptions concernées sont les suivantes, avec leurs codes usuels : Ariaramnès (AmH), Arsamès (AsH), Cyrus le Grand (CM), Darius I (DB, DP, DN, DS, DZ, DE, DH), Xerxès (XP, XS, XE, XV, XH), Darius II (D2S), Artaxerxès I (A1P), Artaxerxès II (A2S, A2H, A?P), Artaxerxès III (A3P), ainsi que les poids (W), sceaux (S) et vases (XVs, AVs).
  - 2 Le vieux perse a relativement bien conservé le système des diathèses de l'indo-iranien commun : il a une opposition claire entre actif et moyen, réalisée dans des désinences distinctes, quoique parfois confondues par le système graphique (ex. le *-tiy* actif et le *-taiy* moyen). À ce couple de base s'oppose un passif en *-ya*. Dans l'optique indo-iranienne, ce passif ne concerne que le système du présent, mais en vieux perse l'imparfait passif 3SG en *-ya* avec augment *a-* se confond parfois avec les restes de l'aoriste passif en *-iy*.
  - 3 Abréviations utilisées dans les gloses □ nombre : SG PL; genre : MASC FEM NT; cas : NOM ACC GEN DAT ABL; voix : ACT PASS MOY; temps : PRES IMPF (imparfait) PRET (prétérit); mode : INJ (injonctif) SUBJ; personne : 1 2 3; référence personnelle : S (au sujet) D (au bénéficiaire).

- (1) *martiya hya āgariya āha avam*  
 homme:NOM.SG.MASC REL:NOM.SG.MASC loyal:NOM.SG.MASC être:IMPF.3SG DEM:ACC.SG.MASC  
*ubartam abaram*  
 récompenser:IMPF.1SG  
 « l'homme qui était loyal, je l'ai récompensé » (DBI,21f)

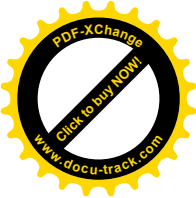
Cela ressemble au procédé de thématization par dislocation (Feuillet 2006: 46, 602), mais la visée énonciative de ce tour en vieux perse reste à prouver. De manière générale, le rappel par pronom des actants sujet et objet est fréquent. Quand l'objet est disloqué, il peut se présenter au nominatif, comme ci-dessus, mais aussi à l'accusatif, comme ici :

- (2) *kāram hamiçiyam hya manā naiy*  
 armée:ACC.SG.MASC hostile:ACC.SG.MASC REL:NOM.SG.MASC 1SG.GEN ne\_pas  
*gaubātaiy avam jatā*  
 déclarer:MOY.SUBJ.3SG DEM:ACC.SG.MASC frapper:INJ.2PL  
 « l'armée révoltée qui ne se déclarera pas mienne, frappez-la » (DBII,83f)

Dans l'exemple qui suit, c'est le pronom relatif *tyaiy* qui sème le trouble :

- (3) *VIII manā taumāyā tyaiy paruvam xāyaθiyā āha*  
 8 1SG.GEN famille:GEN.SG REL:NOM.PL.MASC auparavant roi:NOM.PL être:IMPF.3PL  
 (DBa,14)

On comprend que le sens général est « huit (hommes) de ma famille ont été rois auparavant », mais pourquoi avoir inséré *tyaiy* et quelle est la construction ? Le pronom *hya* (dont *tyaiy* est une forme) est le plus souvent un relatif, mais il sert aussi de quasi-article entre substantif et épithète, et son origine démonstrative est parfois perceptible (comme en DBIII,73, mentionné par Meillet (1915: 171)). Ne s'agirait-il pas justement de cela ici, avec un démonstratif *tyaiy* qui reprendrait le sujet disloqué : « 8 (hommes) de ma famille, ceux-là furent rois auparavant » ? Pourtant c'est une deuxième interprétation qui a la faveur quasi générale des auteurs. Elle restitue un prédicat d'existence pour le membre disloqué et rattache à ce dernier une relative : « il y a huit hommes de ma famille qui furent rois auparavant ». On pourrait aller plus loin et faire « monter » *manā* au niveau du prédicat, ce qui donnerait un prédicat de possession : « j'ai huit hommes de la famille qui furent rois auparavant ». Ajoutons enfin une quatrième interprétation, qui donne à *tyaiy* sa fonction de quasi-article entre le groupe nominal *VIII manā taumāyā* et l'épithète *paruvam*. On obtient ainsi la justification de la traduction de Meillet (1915: 185) : « huit hommes de ma famille, d'avant, furent rois ». On conçoit que cette faiblesse des liaisons syntaxiques pose des problèmes quand il s'agit d'analyser finement les structures.



## 2. Liste des occurrences du parfait périphrastique transitif

En parlant du tour *manā kartam*, mieux vaut se garder des généralisations et ne pas perdre de vue que les occurrences en sont rares et peu diversifiées. Il nous a paru opportun de faire un catalogue exhaustif des types d'occurrence. Nous avons donc cherché dans notre corpus informatisé toutes les occurrences exemptes de restitution qui montrent un agent, un patient, et un participe, puis les avons cataloguées par type. Le type inclut la copule, quand elle est présente, ainsi que le mot sur lequel s'appuient les pronoms enclitiques éventuels.

### 2.1. Différents types des occurrences du parfait périphrastique

Cela nous conduit à 42 occurrences, qui se répartissent en 3 types « fréquents » (au moins 5 occurrences, à savoir (4), (7) et (8)) et 10 types « rares ».

- (4) *tya manā kar-tam*  
REL:NOM.SG.NT 1SG.GEN faire-PP.NOM.SG.NT  
« (ce) que j'ai fait »

On note ici l'accord en genre, nombre et cas entre le participe et le relatif, son sujet grammatical, qui est aussi le patient sémantique.

- (5) *tya manā kar-tam astiy*  
REL:NOM.SG.NT 1SG.GEN faire-PP.NOM.SG.NT être:PRES.3SG  
« (ce) que j'ai fait »

Même type que (4), si ce n'est la présence de la copule au présent.

- (6) *tya māṃ kar-tā*  
REL:NOM.SG.NT 1SG.ACC faire-PP.NOM.SG.FEM  
« (ce) que j'ai fait »

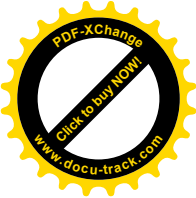
Même type que (4), mais avec l'agent exprimé à l'accusatif au lieu du génitif-datif. Ce type n'apparaît qu'une fois et dans une inscription tardive considérée comme très fautive (Artaxerxès III à Persépolis). L'accord du participe est également erroné.

- (7) *tya=maiṃ kar-tam*  
REL:NOM.SG.NT=1SG.GEN faire-PP.NOM.SG.NT  
« (ce) que j'ai fait »

Ce type est identique à (4), mais le pronom personnel est ici exprimé par l'enclitique *-maiṃ* au lieu de *manā*. L'enclitique s'attache souvent au premier mot de la proposition.

- (8) *avaθā=ām hamaranam kar-tam*  
ainsi=3PL.GEN bataille:NOM.SG.NT faire-PP.NOM.SG.NT  
« ainsi ils livrèrent bataille »

Ce type, comme (7), présente l'agent sous la forme d'un pronom enclitique. Le



patient est ici un substantif et on note un ordre des mots différent de celui de (4) et de (7), où le pronom relatif vient en tête.

- (9) *tya=maiṽ piça kar-tam*  
REL:NOM.SG.NT=1SG.GEN père:GEN.SG faire-PP.NOM.SG.NT  
« (ce) que mon père a fait »

Ici, contrairement au type (7), l'enclitique *-maiṽ nā* de rôle que par rapport à *piça*, lui-même génitif de *pitā*. Le syntagme agent est donc constitué par *-maiṽ piça* « père de moi » au génitif.

- (10) *tya=maiṽ piça kar-tam āha*  
REL:NOM.SG.NT=1SG.GEN père:GEN.SG faire-PP.NOM.SG.NT être:IMPF.3SG  
« (ce) que mon père avait fait »

Type identique à (9), si ce n'est la copule à l'imparfait.

- (11) *tya=maiṽ piça Dārayavahauṽ Xṽhyā kar-tam*  
REL:NOM.SG.NT=1SG.GEN père:SG.GEN Darius:GEN roi:GEN.SG faire-PP.NOM.SG.NT  
« (ce) que mon père, le roi Darius, a fait »

Type identique à (9), si ce n'est la présence d'une apposition à *-maiṽ piça*. L'apposition s'accorde en cas et augmente le syntagme agent, ce qui nous a incité à en faire un type séparé.

- (12) *avaiām avā naiṽ astiy kar-tam*  
DEM:GEN.PL autant ne\_pas être:PRES.3SG faire-PP.NOM.SG.NT  
« ceux-ci n'en ont pas fait autant »

Dans ce type, l'agent s'exprime par un démonstratif qui sert également de pronom personnel de 3<sup>e</sup> personne. Le sujet grammatical, c'est-à-dire le patient sémantique, est ici un adverbe de quantité dérivé du même démonstratif. On remarquera la copule, dont la présence ici est peut-être due à la négation.

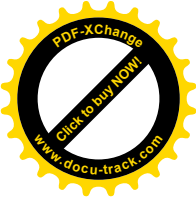
- (13) *yaθā manā kar-tam*  
que 1SG.GEN faire-PP.NOM.SG.NT  
« que j'en ai fait »

Il s'agit ici de la suite de (12). Le sujet grammatical est maintenant l'adverbe relatif de quantité *yaθā*, corrélatif à l'adverbe démonstratif *avā* vu ci-dessus.

- (14) *utā=maiṽ aniya-ṽciṽ vasiṽ astiy kar-tam*  
et=1SG.GEN autre:SG.NOM.NT-INDEF beaucoup être:PRES.3SG faire-PP.NOM.SG.NT  
« et j'ai fait bien autre chose »

Ce type est presque identique par sa structure au type (8) : l'agent est exprimé par un pronom enclitique et le patient est exprimé par un syntagme adverbial à valeur nominale. L'adverbe *vasiy* est pris ici substantivement, déterminé par *aniyaṽciṽ* qui combine *aniya* « autre » avec un enclitique d'indéfini.

Le type suivant est très proche du type (7) :



- (15) *yaθā=maiṯ tyā kar-tam*  
quand=1SG.GEN REL:NOM.SG.NT faire-PP.NOM.SG.NT  
« quand ce que j'ai fait »

Même agent enclitique *-maiṯ*, même patient *tyā* ; toutefois, la présence, devant cette relative, de la conjonction *yaθā* (ici adverbe relatif temporel, contrairement à son rôle dans le type (13)) attire l'enclitique en dehors de la relative.

- (16) *imam usta'anām aθaganām māṯ kar-tā*  
DEM:ACC.SG.MASC escalier:ACC.SG.FEM de\_pierre:ACC.SG.FEM 1SG.ACC faire-PP.NOM.SG.FEM  
« j'ai fait cet escalier de pierre »

Ce type, dont la seule occurrence fait suite à l'occurrence (6), est identiquement fautif en ce qui concerne son emploi de l'accusatif pour l'agent. Plus curieux, le patient est également à l'accusatif au lieu du nominatif attendu, avec en plus une erreur d'accord du démonstratif.

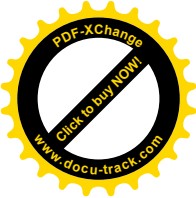
## 2.2. Synthèse

Récapitulons maintenant les enseignements tirés de l'analyse des différents types et de leurs composantes. Concernant le participe prédicat, notre liste ne contient que des tours avec une forme de *karta*, car il n'y a pas d'occurrence fiable de ce tour avec un autre verbe<sup>4</sup>. La forme utilisée est toujours *kartam*, celle du neutre singulier, à l'exception de deux occurrences fautives contenant *kartā*, féminin singulier. Il existe plusieurs occurrences de *karta* (masculin singulier) et *kartā* dans une inscription de Darius à Suse (DSf), sous la forme *hya idā karta, tyā idā kartā* « que l'on fait là », mais l'absence d'agent exprimé nous les a fait écarter de la liste. La copule apparaît dans seulement quatre occurrences, trois au présent *astiṯ* et une à l'imparfait *āha*.

L'agent se présente sous cinq formes seulement :

- le pronom personnel génitif 1SG *manā* (15 occurrences), remplacé par l'accusatif *mām* dans une inscription tardive (2 occurrences),
- le pronom démonstratif génitif pluriel *avai'ām* (1 occurrence),
- le pronom personnel génitif enclitique 1SG *-maiṯ* (8 occurrences),
- le pronom personnel génitif enclitique 3PL *-šām* (13 occurrences),

4 Certains auteurs mentionnent DSe,51f : *u[tā tyamaiṯ nī]pi'lam* « and what has been inscribed by me » (leçon de Kent 1950: 142) ou encore *u[tā tyā ahyāyā dipiyā nī]pi'lam* « und, was in dieser Inschrift geschrieben ist » (leçon de Schmitt 2009: 127), et DNb,53 : *tyataiṯ gau'āyā [x'nutam]* « which has been heard by thy ears » (leçon de Kent 1950: 139) ou encore *tyataiṯ gau'āyā θ[ahyātiṯ]* « was deinen Ohren gesagt wird » (leçon de Schmitt 2009: 111). L'incertitude est telle que l'on ne sait même pas si l'agent est exprimé (leçons de Kent) ou non (leçons de Schmitt) ! En ce qui concerne DSf,19f : *[tyamaiṯ framātam cartanaiṯ]* « was von mir befohlen wurde zu tun » (Schmitt 2009: 130), il s'agit d'une restitution à partir de la version élamite, la version babylonienne présentant ici un texte différent. Tout cela nous a conduit à exclure ces formes.



- le groupe nominal génitif *-maiṅ piça* « mon père » (3 occurrences) et une variante avec apposition *-maiṅ piça Dārayavahau X hyā* « mon père, le roi Darius » (1 occurrence).

Le patient se présente sous trois formes seulement :

- le pronom relatif nominatif neutre *tya* (25 occurrences),
- un groupe nominal nominatif : *hamaranam* « bataille » (13 occurrences), avec une variante à l'accusatif dans une inscription tardive : *imam usta anām aṭaganām* « cet escalier de pierre » (1 occurrence),
- et un adverbe de quantité qui fait fonction de sujet grammatical : *avā* (1 occurrence) ou *yaṭā* (1 occurrence), *aniya eiy vasiy* « bien autre chose » (1 occurrence).

### 3. Actif, passif ou... autre ?

Peut-on déterminer la voix du tour *manā kartam* ? Commençons par exposer quelques positions remarquables sur le sujet, puis nous entrerons dans le détail des faits qui peuvent servir d'arguments en faveur d'une thèse ou d'une autre.

#### 3.1. Quelques positions remarquables

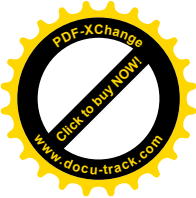
En 1952, par son article *La construction passive du parfait transitif*, Benveniste a bousculé le consensus selon lequel des expressions du genre *manā kartam* (*asti*) étaient parfaitement comparables aux parfaits passifs périphrastiques du latin *a me factum (est)* et du sanskrit *mayā kṛtam (asti)*.

La conception de la nature passive de ce tour se révèle dans les choix opérés par les auteurs lors de la traduction de ces textes. On a ainsi : « dies ists, was von mir getan wurde » (Weissbach 1911: 41), « this (is that) which was done by me » (Kent 1950: 85). D'autres font pourtant le choix stylistique d'utiliser l'actif, sans remettre en cause explicitement le caractère passif du tour : « c'est ce que j'ai fait » (Oppert 1851: 39), « dies ist es was ich gethan habe » (*sic !*, Spiegel 1862: 21). Meillet traduit également ces tournures par un actif, et ne les cite pas parmi les moyens de formation du passif, mais il reconnaît (1915: 111) : « En somme, le parfait est exprimé en perse par une forme nominale du verbe, et le tour est de type passif ».

C'est Benveniste qui, accusant ses confrères de ne pas « savoir se déprendre des schèmes qui [leur] sont imposés par [leurs] propres habitudes linguistiques », élabore le premier une argumentation en faveur d'une valeur active et conclut (1952: 180) : « c'est un parfait *actif* d'expression *possessive* ».

Cette argumentation, il la fonde principalement sur le cas génitif-datif de l'agent dans ce tour. En effet, d'une part, il existe en vieux perse un passif synthétique en *-ya* dont l'agent s'exprime, non par un génitif-datif, mais par un syntagme





prépositionnel à l'ablatif. D'autre part, le génitif-datif du pronom personnel sert à former des prédicats de possession. D'où le parallèle entre le tour *manā kartam astiy*, le tour *habeo factum* du latin tardif et donc tous les tours parfaits à verbe « avoir » qui se sont développés dans nombre de langues. Le caractère actif ne faisant pas de doute pour ces derniers, il devait en être de même pour le tour du vieux perse.

Pirejko (1967, 1968), convaincue que le tour est encore ressenti comme passif à l'époque achéménide, se place en opposition à Benveniste<sup>5</sup>. Un élément important qui contredit l'interprétation active, à son avis, est l'absence fréquente de syntagme agent dans les tours de ce genre (ex. *ava ahyāyā dipiyā naiy nipiṣam* « ceci n'est pas écrit dans cette inscription » (DBIV,47)). De plus, même en admettant que le tour soit possessif, dit-elle, il n'en reste pas moins que le participe est passif, ce que, effectivement, Benveniste ne mentionne pas. Pirejko (1968: 10) reconnaît toutefois que défendre la passivité de cette construction n'est plus aussi confortable qu'auparavant : « Ce qui paraissait le plus clair à première lecture du matériel vieux perse, à savoir le sens passif de la construction, s'est avéré le moins facile à démontrer » (*notre traduction*).

Plus récemment, Haig (2008) est revenu sur la question en consacrant un chapitre entier de son livre à « l'alignement » en iranien ancien. Il reprend l'idée d'un parfait d'expression possessive, mais introduit des facteurs liés à la visée énonciative, à la sémantique propre du génitif-datif et à sa capacité à exprimer la possession externe, ainsi que des faits interprétables comme une mise en pivot de l'agent sémantique. Il en conclut que le tour *manā kartam* provient d'un tour à possesseur externe et, comme le génitif-datif du vieux perse couvre un large spectre de rôles sémantiques (possesseur, possesseur externe, expérient, destinataire, bénéficiaire...), le passage au rôle d'agent s'en serait trouvé facilité. Quant à la question de la voix, Haig l'aborde prudemment (2008: 41) :

Thus rather than accepting a simple either/or classification of the [*manā kartam*] construction as passive, it would be more enlightening to investigate it across distinct parameters in order to arrive at a more objective verdict.

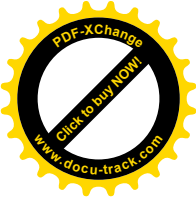
et conclut (2008: 54) :

On three of the four parameters, the [*manā kartam*] construction diverges from a prototypical passive.

Si l'interprétation passive lui paraît donc exclue, Haig ne penche pourtant pas pour une interprétation active non plus. Interpréter le tour *manā kartam* comme un tour à possesseur externe lui paraît plus fructueux pour expliquer l'ergativisation du tour plutôt que d'approfondir une recherche sur la voix « while it is

---

5 Nous nous permettons ainsi de contredire Haig (2008: 30) qui crédite Cardona (1970) de la première réfutation de Benveniste (1952).



almost impossible to «prove» the issue one way or the other » (2008: 55)<sup>6</sup>. Nous nous permettrons pourtant d'essayer d'approfondir ici la question de la voix en utilisant, entre autres, des assertions émises par Haig à l'encontre de l'interprétation passive. Entrons maintenant dans le détail des arguments.

### 3.2. Le participe *kartam* est passif

#### L'adjectif verbal indo-européen en *-to-*

Le participe en *-ta* provient de l'adjectif verbal indo-européen en *-to-*, extérieur au paradigme de conjugaison, et construit directement sur le degré zéro de la racine. Cet adjectif est largement représenté dans le domaine indo-européen, sauf dans sa branche anatolienne<sup>7</sup>, mais sa sémantique y est assez diverse<sup>8</sup>.

Quand il est construit sur une racine verbale, il a dans beaucoup de langues un sens aspectuel résultatif évident, ce qui l'a fait classer dans le système du parfait, mais ce n'est pas toujours le cas : *πλανητός* « errant » (Green 1913: 65), védique *uda-plutas* « nageant dans l'eau » (Wackernagel 1905: 195).

Le grec se distingue aussi par le sens de possibilité qu'il attribue souvent à ces adjectifs (Benveniste 1948: 166, Delbrück 1897: 486), sens qui se trouve également en indien, mais uniquement dans les composés privatifs en *a-* : *amrtas* « immortel », à comparer à *martyas* « mortel » formé avec un autre suffixe.

En ce qui concerne la sémantique active ou passive de l'adjectif, cela dépend de la racine : si elle exprime une action intransitive, l'adjectif verbal est de sens actif, mais si elle est transitive, il est généralement passif<sup>9</sup>. C'est, en tous cas, l'état observable en latin (*ventus*<sup>10</sup>, *victus*) et en indo-iranien (sanskrit *gatas* « allé », *pītas* « bu »), mais il y a des exceptions (Wackernagel 1905: 195, 276).

---

6 « My view is that voice is neutralized in this construction, hence a characterization as either «active» or «passive» is fairly meaningless » (communication personnelle, 2010).

7 En hittite, par exemple, c'est le participe en *-nt* qui joue le rôle de participe parfait passif. Fait curieux, la famille anatolienne, qui n'a pas d'adjectif verbal en *-to-*, est également dépourvue du démonstratif *to-*. Y aurait-il un rapport ?

8 Le suffixe *-to-* exprimerait « l'accomplissement de la notion dans l'objet » (Benveniste 1948: 167) : le *donné* serait ce en quoi s'accomplit le don. L'auteur rapproche ce suffixe du suffixe identique servant à former les ordinaux, car eux aussi montrent l'achèvement : le cinquième est ainsi ce qui complète une série de cinq. Les formations superlatives en *-to-* procéderaient de la même analyse : « qui porte la qualité à son point d'achèvement ».

9 Cette affirmation est à tempérer par le fait que dans beaucoup de langues, slave et germanique ancien notamment, les verbes intransitifs n'ont pas de participe en *-to-*. En germanique, il faudra attendre la grammaticalisation des périphrases d'accompli avec auxiliaire *avoir* pour que ce participe soit étendu à tous les verbes faibles.

10 À vrai dire, *ventus* « venu » ou *cenatus* « qui a dîné » sont des cas rares en latin de participes en *-tus* formés sur un verbe intransitif, mais on trouve ce participe systématiquement avec les déponents intransitifs (ex. *profectus*). La forme *va* se développe pleinement dans les langues romanes (ex. italien *venuto*, *partito*, *andato*, espagnol *sido*), probablement en corrélation avec le développement du parfait périphrastique.

### Les participes en *-ta* dans le corpus vieux perse

Le corpus vieux perse est assez pauvre en participes en *-ta*. Pirejko (1968: 10) signale 169 occurrences<sup>11</sup>, dont 117 occurrences de 19 participes de verbes transitifs, et 52 de 9 participes de verbes intransitifs. Comme elle ne cite pas nommément les formes concernées, cela nous a incité à en refaire l'inventaire à partir de notre corpus informatisé. Le voici, selon l'ordre alphabétique latin des racines, avec le nombre d'occurrences, formes restituées incluses.

Participe	Occ.	Signification	Commentaire
<b>Verbes intransitifs</b>			
[ <i>ava-gmat</i> ]a	1	« tombé »	Restitution incertaine
<i>ha-gmata</i>	6	« réuni (s'étant réuni) »	Voir <i>para-ita</i>
<i>parā-gmata</i>	1	« allé au loin, parti »	
<i>para-ita</i>	6	« parti »	Toujours dans un groupe <i>hagmatā paraitā</i> . Les quatre autres occurrences de <i>paraitā</i> représentent un injonctif 2PL « allez !, en avant ! »
<i>marta</i>	2	« mort »	
<i>fra-tarta</i>	1	« parti, s'étant éloigné »	Nous citons juste pour mémoire cette leçon ancienne, reprise par exemple par Oppert (1851: 140). À la suite de Cameron (1951: 50), Kent lit <i>fratarām</i> « au-paravant » <sup>12</sup> . Même leçon chez Schmitt (2009: 67).
<b>Verbes transitifs</b>			
<i>parā-barta</i>	4	« enlevé »	
<i>u-barta</i>	3	« bien estimé »	
<i>basta</i>	5	« lié »	
<i>dīta</i>	1	« enlevé, soustrait »	
<i>duruxta</i>	5	« menti, mensonger, faux »	Le verbe <i>duruj-</i> « mentir, tromper » accepte des compléments d'objet directs
<i>u-fra</i> ta et <i>u-frasta</i>	3	« bien interrogé, bien puni »	
<i>ā-garbita</i>	1	« pris, fait prisonnier »	
<i>ava-jata</i>	1	« tué, abattu »	
<i>karta</i>	70	« fait, accompli »	
[ <i>a-karta</i> ]	1	« non fait, non réparé »	Restitution incertaine
<i>dasta-karta</i>	1	« fait à la main »	
<i>du</i> ta-karta	2	« mal fait »	

11 Elle précise que ces occurrences comprennent aussi celles des 28 formes de *θakata* et des dérivés en *-gmata* qui « coïncident pour la forme et le sens avec les participes futurs ». La question assez complexe d'un éventuel participe futur passif en *-eto-*, évoquée par Kent (1950: 79), ne semble pas totalement tranchée. Il est en tous cas certain que les tours en *θakata* qui expriment les dates ne se laissent pas analyser de façon cohérente (Meillet 1915: 191), ce pourquoi nous l'excluons. Quant aux formes en *-gmata*, nous considérerons comme Meillet (1915: 109) et Johnson (1917: 195) qu'il s'agit bel et bien de participes passés, ce que confirment indirectement l'absence de la forme attendue étymologiquement (*\*-gata*) et l'impossibilité d'expliquer ces formes par une sémantique de « futur passif ».

12 Les signes pour *t<sup>ai</sup>* et *m<sup>a</sup>* diffèrent peu, en effet, et l'erreur est plausible.

<i>ā-māta</i>	2	« de long lignage, noble »	Le sens réel et son rapport avec le verbe <i>mā-</i> « mesurer » sont douteux (mesuré, éprouvé ?)
[ <i>fra-mā</i> ]ta	2	« ordonné »	Une occurrence comme indiqué, la deuxième complètement restituée !
<i>p[arta]</i>	1	« partagé »	Restitué par Kent (1950: 139) dans DNb,54 sous la forme <i>parta[m=taiy]</i> . Schmitt (2009: 111) a une leçon très différente : <i>p<sup>a</sup>-[r<sup>a</sup>-r<sup>a</sup>-r<sup>a</sup>]</i> , d'où notre choix de présenter cette forme comme presque complètement restituée.
<i>pāta</i>	1	« protégé »	
[ <i>p</i> ]i <sup>l</sup> ta	1	« orné »	Brandenstein (1964: 117) préfère lire <i>di<sup>l</sup>ta</i> « erbaut, errichtet »
<i>ni-pi<sup>l</sup>ta</i>	6	« écrit, gravé »	
<i>a-x<sup>l</sup>ata</i>	1	« non endommagé »	
<i>x<sup>l</sup>nuta</i>	2	« satisfait », « écouté »	

On ne trouve pas de parfait périphrastique formé sur les quelques mots parfois cités comme étant de même formation que les participes : *azdā*, *gasta*, *rāsta*, [*ha*]kartam, *vinastam*, *dātam*. Au total, les chiffres avancés par Pirejko coïncident presque avec les nôtres, si ce n'est un déficit surprenant d'occurrences pour les verbes intransitifs : 17 chez nous contre 52 chez elle (ce dernier chiffre incluant toutefois les 19 occurrences de *θakata* que nous avons exclues).

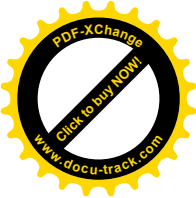
Au vu du précédent tableau, il semble bien que les participes du vieux perse respectent la règle usuelle et possèdent un sens passif quand ils sont formés sur une racine de sens transitif.

### Voix du participe et voix du tour périphrastique

Le sens passif du participe a-t-il une influence sur la perception active ou passive du tour complet *manā kartam astiy* ? Comme on l'a dit précédemment, Benveniste se fonde sur le parallèle structural entre ce tour périphrastique et les parfaits périphrastiques avec auxiliaire *avoir*. Il ne fait même pas allusion à la sémantique passive du participe formé sur un verbe transitif. Pirejko, au contraire, ne manque pas de la relever et d'en conclure (1968: 27) :

On ne peut aucunement taire le fait que ce participe est passif et, partant, définit la voix de cette construction comme passive. (*notre traduction*)

L'argument est pourtant mince. On pourrait effectivement croire que la passivité du participe et la passivité du tour périphrastique sont deux choses totalement distinctes : on a bien un participe passif dans le passé composé français de *nous avons fait un beau voyage*, et il s'agit d'un temps actif. Certes, mais l'utilisation de l'auxiliaire *avoir* n'y est peut-être pas pour rien, car il permet de conserver au passé composé la même orientation qu'au présent : le sujet et l'objet de la périphrase sont historiquement les sujet et objet de l'auxiliaire, d'où la facilité pour concevoir le tour périphrastique comme actif. On comprend qu'avec l'auxiliaire *être* du tour vieux perse on ne puisse être aussi affirmatif. C'est ce



que Pirejko (1968: 29) relève :

C'est précisément l'absence de verbe *avoir*, par lequel se trouve exprimée dans les langues occidentales l'appartenance de l'action au sujet, qui a permis de conserver l'orientation vers l'objet du participe passé passif. (*notre traduction*)

Cet argument, même s'il n'en parle pas ouvertement dans son article de 1952, Benveniste en est certainement conscient. Il reviendra d'ailleurs indirectement sur la question dans ses articles sur l'auxiliarité (Benveniste 1960, 1965, 1966). Pour lui, *avoir* ne serait qu'un *être-à* « renversé ». Ce ne serait pas un verbe transitif car, pas plus que *posséder*, il ne serait susceptible de passivation.

Cette assertion nous paraît contestable. Sans être très courante, une phrase comme *ce château est possédé en totalité par l'État depuis 15 ans* ne nous paraît pas incorrecte grammaticalement. Il est vrai que *avoir* ne s'emploie généralement pas au passif, en dehors de l'expression *être eu* « être dupé, abusé », mais il y a bien d'autres phrases avec complément d'objet direct que l'on répugne à exprimer au passif (Gaatone 1998). Que le verbe *avoir* soit un verbe d'état est incontestable, mais d'autres verbes aussi peu agentifs que lui, comme *porter (un vêtement)*, *tenir*, *peupler* ou *habiter*, ne laissent pas de doute sur leur transitivité et leur passivabilité.

Pour Pirejko, le changement d'orientation aura bien lieu, comme les langues modernes l'attestent, mais dans le cadre d'une évolution de la passivité à l'ergativité qui se produira dans la période non documentée de transition entre iranien ancien et moyen. Toutefois, en acceptant l'idée que le tour *manā kartam* ait un jour fini par être perçu comme actif, Pirejko reconnaît implicitement que la sémantique passive du participe n'a pas un rôle décisif dans la voix du tour périphrastique. Pour compléter son raisonnement, il faudrait peut-être démontrer que la transition a été conditionnée par la perte de l'emploi non-prédicatif du participe en *-ta*, ou par la perte de sa sémantique passive.

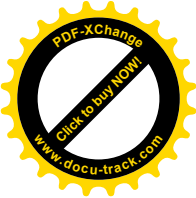
Pour conclure sur ce point, il semble donc que le caractère passif du participe en *-ta* des verbes transitifs ne soit pas décisif pour définir la voix du tour périphrastique, mais qu'il est difficile de ne pas tenir compte du fait que l'auxiliaire *être* n'a pas la même orientation que l'auxiliaire *avoir*.

### 3.3. Il n'y a pas d'actif correspondant à *manā kartam*

Si l'on admet que *manā kartam* est un parfait passif, il est embarrassant que la langue ne possède pas de tour actif équivalent, le parfait synthétique ayant disparu du vieux perse. Un passif peut-il exister sans un actif correspondant ?<sup>13</sup>

---

13 La question nécessiterait une réflexion plus profonde. L'argument a servi dans le cadre de la longue dispute sur la prétendue passivité des langues ergatives. Trombetti (1923), cité ici d'après un traduction russe, l'affirme clairement : « pour qu'une construction soit réellement passive, le verbe doit présenter une forme passive, différente de l'active. Les exceptions ne sont qu'apparentes. » (*notre traduction*). De façon surprenante, il existe aussi des « antipassivistes » qui admettent l'existence de formes passives sans forme active correspondante. C'est, par exemple, le cas de Finck (1907) : « il n'y a aucune contradiction », dit-il, « à supposer qu'une construction du type *le chien est vu par l'homme* puisse apparaître



### Parfait périphrastique actif... pour verbes intransitifs

S'il existe un parfait périphrastique actif, c'est uniquement pour les verbes intransitifs. Les occurrences en sont rares. Six sont identiques à celle-ci :

- (17) *pasāva hamiṣyā hagmatā paraitā*  
ensuite rebelle:NOM.PL.MASC s'assembler:PP.NOM.PL.MASC partir:PP.NOM.PL.MASC  
*pai Dādarīm hamaranam cartanaiy*  
contre Dādarī:ACC bataille:ACC.SG.NT faire:INF  
« ensuite les rebelles se sont rassemblés, ils sont allés livrer bataille  
contre Dādarī » (DBII,32f)

On a ici deux participes, et il est impossible de savoir si les deux jouent bien un rôle prédicatif, comme le suggère notre traduction, surtout qu'aucun signe de coordination n'est visible. On pourrait aussi penser que *hagmatā* est épithète de *hamiṣyā* : « les rebelles rassemblés sont allés livrer bataille », ou qu'il s'agit d'un participe absolu : « s'étant rassemblés, les rebelles sont allés livrer bataille », hypothèse peu plausible parce que ce tour ne paraît pas représenté ailleurs dans la langue et qu'un participe absolu au nominatif serait peu en rapport avec ce qui se fait ailleurs<sup>14</sup>. L'occurrence suivante, la seule autre de parfait périphrastique d'un verbe intransitif, est plus claire :

- (18) *Pārsahyā martiyahyā duraiy arīti parāgmatā*  
perse:GEN.SG homme:GEN.SG loin lance:NOM.SG.FEM partir:PP.NOM.SG.FEM  
« la lance de l'homme perse est partie loin » (DNa,45)

### Système de Skjærvø

Skjærvø (2002: 104) propose une vision originale. Selon lui, il existe trois temps : le présent, l'imparfait et le parfait (périphrastique). Dans le cas d'un verbe transitif, présent et imparfait existent à la fois à l'actif et au passif (dérivé en *-ya*). Quant au parfait, sa forme unique est à la fois active et passive : active quand l'agent est exprimé, passive sinon. Autrement dit, *tya manā kartam* est actif, « ce que j'ai fait », mais *tya kartam* est passif, « ce qui a été fait ». Il est vrai que l'absence de l'agent sémantique est propice à une interprétation passive (voir 3.4), mais cela signifie-t-il pour autant que la présence d'un agent implique le caractère actif ? Pour que le passif synthétique en *-ya* soit réellement passif, faudrait-il que l'agent ne soit pas exprimé ? Évidemment, non.

---

en l'absence d'une construction « l'homme voit le chien » qui la précéderait ; il est très vraisemblable que cela a fréquemment eu lieu en réalité » (*notre traduction*). Pour revenir au vieux perse, Haig (2008: 43) utilise également cet argument : « it can be argued that the [*manā kartam*] construction is not a passive because the relevant verb form is not the marked member of a voice opposition; in the perfect tense, the participle is the only verb form available ».

14 Pour mémoire, le sanskrit possède des tours absolus au locatif et au génitif. Spiegel (1882: 445) mentionne quelques rares cas possibles de génitif absolu en avestique. Signalons toutefois les « nominatifs absolus » de l'arménien classique.

### Système de Kent

La solution de Kent (1950: 88) escamote une autre difficulté. Pour lui, *tya manā kartam* est nettement passif, et le tour actif correspondant est simplement *tya adam akunavam* « ce que j'ai fait », à l'imparfait de narration. Et il faut avouer que les textes semblent lui donner raison tant ces deux tours paraissent interchangeables, sans nuance perceptible de temps ou d'aspect.

Mais, pour être conséquent, Kent devrait se demander quelles peuvent être les nuances entre ce parfait passif périphrastique et l'imparfait passif synthétique *akariya*<sup>15</sup>. Or on serait bien en peine de le déterminer. On a dans les deux exemples suivants une construction tout à fait semblable, à la place de la relative près. Dans l'une, on voit le tour périphrastique en *karta*, dans l'autre la forme synthétique *akariya* et tous deux semblent relater de la même façon la provenance des différents matériaux utilisés pour orner le palais de Suse :

- (19) *daraniyam hacā Spardā utā hacā Bāxtriyā abariya*  
 or:NOM.SG.NT de Spardis:ABL et de Bactrie:ABL apporter:PASS.IMPF.3SG  
*tya idā akariya*  
 REL:NOM.SG.NT ici faire:PASS.IMPF.3SG  
 « L'or qui fut utilisé<sup>16</sup> ici fut apporté de Sardis et de Bactrie » (DSf,35f)
- (20) *sikabru hya idā karta*  
 cornaline:NOM.SG.MASC REL:NOM.SG.MASC ici faire:PP.NOM.SG.MASC  
*hauv hacā Sugudā abariya*  
 DEM:NOM.SG.MASC de Sogdiane:ABL apporter:PASS.IMPF.3SG  
 « la cornaline qui a été utilisée ici fut apportée de Sogdiane » (DSf,37f)

Nous voyons donc que l'absence d'un parfait actif qui correspondrait au parfait périphrastique passif *manā kartam* est un argument difficile à manier et qu'il n'est pas aisé, non plus, de le combattre en affirmant que l'imparfait actif est le tour actif correspondant au parfait passif.

#### 3.4. La « position centrale de l'objet logique »

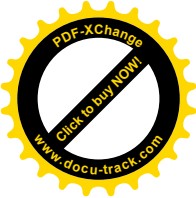
Pirejko s'appuie sur ce qu'elle considère être la position centrale de « l'objet logique »<sup>17</sup> dans le tour *tya manā kartam* pour argumenter en faveur d'une lecture passive de cette périphrase.

---

15 Il existe également une forme *akunavaya*, formée sur le thème du présent, et qui semble être une innovation par rapport à l'indo-iranien commun.

16 Nous n'avons pas trouvé de justification particulière pour l'utilisation du verbe *kar-* « faire » dans ce contexte qui demande plutôt une sémantique de « mettre en application », « utiliser ». Kent utilise le participe passé *wrought* « travaillé », « ouvrage » dans sa traduction.

17 Nous conservons ici la terminologie de Pirejko qui nomme sujet et objet logiques les agent et patient sémantiques.



### L'accord prédicat-patient

Il n'est pas inutile de citer complètement son texte (1968: 16, *notre traduction*) pour mieux justifier la critique que nous en faisons.

C'est surtout l'accord du participe du verbe transitif avec l'objet logique qui parle en faveur de la passivité du tour en question. Ce signe indubitable de la nature passive de la construction considérée n'a pas empêché É. Benveniste de l'appeler parfait actif dans l'article mentionné.

Venant d'une spécialiste de l'ergativité dans les langues indo-iraniennes, cet argument surprend. En effet, l'accord du prédicat avec le patient est fréquent dans les langues ergatives et, singulièrement, dans les langues indo-iraniennes qui ont développé leur ergativité partielle à partir du tour *manā kartam*, et ces formes n'y sont pas perçues comme passives. Il faut donc en conclure que Pirejko se place délibérément dans le cadre d'un tour périphrastique non-ergatif, hypothèse qui n'est pas neutre en regard de ce qu'elle se propose de démontrer.

Par ailleurs, quoi que l'on puisse penser de cette règle de grammaire française, l'accord du participe passé avec l'objet dans les temps composés formés avec *avoir* ne modifie pas la perception active d'une phrase comme *voici les tâches que j'ai faites* par rapport à *j'ai fait les tâches suivantes*. Pirejko ajoute :

La passivité de ladite construction apparaît clairement si l'on considère deux particularités de sa structure : premièrement, la position centrale de l'objet logique (le sujet grammatical), son emplacement en tête de proposition dans la variante la plus fréquente de cette construction avec le pronom démonstratif en fonction d'objet logique (du type *ima tya manā kartam* «cela qui est mon fait»). C'est cela, ainsi que l'accord du participe et de l'objet, qui souligne que l'action est présentée du point de vue de l'objet, ce qui est l'essence de la passivité comme catégorie linguistique. Deuxièmement, la facilité relative avec laquelle le sujet logique, c'est-à-dire l'agent, est omis (alors que l'on évite d'omettre l'objet logique) met également l'accent sur la position de l'objet dans ladite construction. (*notre traduction*)

En réorganisant légèrement ses propos, il semble que l'on puisse définir ce que l'auteur entend par « position centrale de l'objet logique » par les trois critères suivants : position initiale dans la proposition, accord du prédicat avec le patient et possible omission de l'agent. Nous avons vu plus haut ce qu'il fallait penser du deuxième critère. Voyons ce qu'il en est des autres.

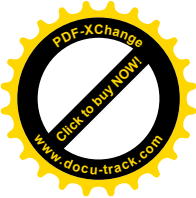
#### Position du patient dans la proposition

Ce premier critère est tout aussi déconcertant. Rappelons d'abord que dans *ima tya manā kartam*, c'est *tya*, pronom relatif, qui est le patient sémantique, et non le démonstratif *ima*. Ensuite, *tya* est effectivement en début de proposition, mais cela est dû à sa nature de relatif. Beaucoup d'exemples, entre autres (8), (14) et (15), nous montrent, au contraire, que c'est souvent l'agent qui précède le patient, sous forme d'un enclitique, précédant même parfois le relatif.

#### Omission de l'agent

Concernant la possible omission de l'agent, illustrons-la tout d'abord par





L'exemple (20) ci-dessus : *sikabru hya idā karta*. Il est vrai que cette omission est un trait fréquent des tours passifs ou médio-passifs dans les langues indo-européennes antiques. Dans ces mêmes langues, l'absence de syntagme sujet pour un verbe à la voix active est également possible, mais elle est généralement le signe que la référence personnelle est incluse dans la forme verbale.

Il existe toutefois des tours impersonnels, ressentis comme actifs, s'appuyant sur l'utilisation d'une forme particulière du verbe (souvent une forme commune avec la voix médio-passive<sup>18</sup> ou réflexive : latin *itur* « on va », osque *sakrafir* « let one consecrate » (Sturtevant 1929: 32), russe *razumeetsja, čto...* « on comprend bien que... »), soit sur une personne particulière (russe *idut* 3<sup>PL</sup> « on va », anglais *you never know* 2<sup>SG/PL</sup> « on ne sait jamais »), soit sur un pronom particulier relié à la 3<sup>e</sup> personne (français *on*, allemand *man*). Pourquoi le vieux perse n'aurait-il pas développé un tel tour impersonnel actif sous la forme de cette périphrase à participe passé ?

Par ailleurs, les langues ergatives présentent un lien syntaxique prédicat-patient plus fort que le lien prédicat-agent. L'agent, marqué par un cas périphérique, peut souvent<sup>19</sup> être omis, d'où il résulte une signification impersonnelle comparable à ce qui vient d'être dit.

La « position centrale de l'objet logique », réduite à l'accord du prédicat avec le patient et à la possibilité de ne pas exprimer l'agent, ne semble donc pas être un argument décisif en faveur de la passivité du tour *manā kartam*.

### 3.5. Le patient sémantique n'est pas à l'accusatif

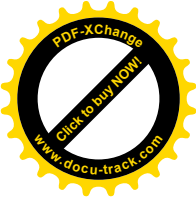
Il semble superflu de rappeler que le patient sémantique des parfaits périphrastiques du type de *manā kartam* est au nominatif. Et il y a peut-être moyen de tirer de cette information l'indication que ce tour n'est pas encore suffisamment intégré au système verbal pour être senti comme un parfait actif. On peut pour cela s'appuyer sur un parallèle avec le parfait arménien en *-eal*. Benveniste (1952: 184), lui-même, tire argument de la rection accusative de son patient sémantique pour renforcer le parallèle avec les parfaits périphrastiques à auxiliaire *avoir* et en inférer une perception active :

C'est la preuve que le parfait transitif, en dépit de sa forme périphrastique, fonctionnait comme

---

18 L'utilisation d'une forme médio-passive pour exprimer l'impersonnel n'est pas l'indice d'une signification passive. Historiquement, du moins pour les formes en *-r* de l'italo-celtique, c'est plutôt le contraire : la signification impersonnelle était primaire. Ernout (1909: 332) présente pour le latin un scénario de passivation où le parfait passif périphrastique joue un rôle important dans le changement de diathèse (l'objet, initialement à l'accusatif, est passé au nominatif). Le complément d'agent n'a été ajouté qu'ultérieurement.

19 « L'agent est, de façon générale, facultatif, c'est une expansion » (Tchekhoff 1978: 27). C'est par exemple le cas en avar (1978: 74), mais non en basque où, en l'absence de syntagme agent, une référence à l'agent reste présente dans l'auxiliaire.



forme simple, et qu'il était bien établi. [...] À date historique le parfait transitif a le comportement syntaxique d'une forme simple transitive à l'égard de son objet.

Benveniste omet de préciser que ce raisonnement, s'il est certainement vrai pour l'arménien, ne peut pas être transposé au vieux perse, qui ne présente pas de rection accusative pour le patient. On serait même tenté de dire que ce raisonnement implique indirectement que l'absence de rection accusative est un signe de la perception passive de la périphrase en vieux perse !

Toutefois, en regardant de plus près notre liste des types de parfait périphrastiques attestés, on se prend à douter de ses certitudes sur le cas nominatif du patient : on remarque que la quasi-totalité des types présente un patient neutre. La seule exception est fournie par l'exemple « fautif » (16), qui justement présente un patient à l'accusatif. Et si cette « erreur » reflétait l'état correct ancien ou, pour le moins, une évolution tardive vers la voix active ? Il est intéressant, à ce propos, de mentionner ici un article ancien de Ware et Kent (1924: 60) où ils mettent en doute le fait que les inscriptions d'Artaxerxès III soient aussi fautives que les trouvait, par exemple, Meillet. L'accusatif du patient sémantique serait comparable à ce qui est observable en latin précoce *quid tibi hanc curatios rem ?* « en quoi cela te concerne-t-il ? » (Plaut. Amph. 519), où le prédicat nominal *curatio [e]st* est senti suffisamment proche du prédicat verbal *curas* pour en adopter la rection accusative, alors que, grammaticalement, on attendrait *haec res* en tant que sujet de la copule.

À notre avis, la rection accusative de (16), si elle montrait un réel état de langue et non une erreur, pourrait être utilement comparée à celle des compléments d'objet des parfaits arméniens en *-eal*, ou encore au marquage accusatif des compléments d'objet animés dans les langues indo-iraniennes modernes.

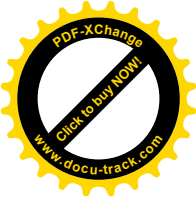
Il est donc encore une fois impossible de conclure : on ne sait pas de manière certaine si le patient d'un parfait périphrastique avec agent est au nominatif ou à l'accusatif en vieux perse<sup>20</sup>. L'accusatif montrerait une assimilation du tour périphrastique aux formes simples transitives, et le nominatif pourrait porter à conclure l'inverse, sans certitude toutefois puisque l'absence de marquage du patient est la règle la plus courante dans les langues ergatives.

### 3.6. L'agent du passif synthétique s'exprime par *hacā*+abl.

#### L'agent avec *hacā*

Comme argument central pour montrer que *manā kartam* n'est pas passif, Benveniste fait remarquer que les passifs synthétiques en *-ya* expriment leur agent par un syntagme à l'ablatif introduit par la préposition *hacā*, de sens

20 La précision « avec agent » est importante : sans agent, on trouve des patients masculins ou féminins au nominatif, sans ambiguïté (voir (20)), mais rien ne prouve que les constructions agentive et non-agentive se comportent de manière identique.



spatial identique à celui du latin *ab*. Les exemples cités paraissent irréfutables :

- (21) *tya=ām hacā=ma aθahya ava akunava*  
REL.NOM.SG.NT=3PL.GEN de=1SG.ABL dire:PASS.IMPF.3SG DEM:ACC.SG.NT faire:IMPF.3PL  
« ce qui par moi leur était ordonné, ils l'ont fait » (DNa,20f)
- (22) *yaθā=ām hacā=ma aθahya (...) ava akunavayatā<sup>21</sup>*  
comme=3PL.GEN de=1SG.ABL dire:PASS.IMPF.3SG DEM:NOM.SG.NT faire:PASS.IMPF.3SG  
« comme par moi il leur était ordonné, (...) ceci fut fait » (DBI,19f)

Ce que Benveniste ne souligne pas assez, c'est que les occurrences de verbes au passif synthétique sont assez peu nombreuses et qu'il n'y a que quatre occurrences de syntagme agentif en *hacā*, toutes avec la forme *hacāma* et le verbe *θah-*. Plus gênant, étant donnée la sémantique de ce verbe, à savoir « dire, déclarer », le sens agentif de *hacāma* n'est même pas assuré : il peut s'agir simplement d'un complément marquant l'origine, comme le relève Haig (2008: 78).

### Il existe d'autres tours agentifs

Malgré ces incertitudes, Benveniste (1952: 179) tape sur les doigts de Kent :

Il est curieux que ces exemples, les seuls qui renseignent sur la construction du passif, ne soient même pas mentionnés chez Kent, *Old Persian*, § 275, dans le paragraphe, très indigent, où il traite du passif.

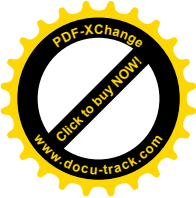
Certes, Kent reste vague sur l'expression de l'agent dans le paragraphe indiqué, mais il ne manque pas de mentionner, ailleurs, le rôle agentif de *hacā* (1950: 80), et aussi celui de la postposition *rādiy* (1950: 87), dont le sens premier semble être « à cause de ». Les deux exemples comportent un verbe à l'optatif passif 3SG *kariyai* « puisse-t-il être fait » et le syntagme postpositionnel en *rādiy* peut effectivement être considéré comme indiquant l'agent... ou pris au sens propre causal. Il n'y a pas d'autre occurrence que ces deux-ci :

- (23) *na[imā] kāma tya skauθi tunuvatahyā [r]ādiy miθa kariyai*  
« ce n'est pas mon désir que le pauvre soit maltraité par le riche » (DNb,8f)
- (24) *naimā ava kāma tya t[un]uvā skauθai rādiy miθa kariyai*  
« ce n'est pas mon désir que le riche soit maltraité par le pauvre » (DNb,10f)

En sus de ces deux moyens d'exprimer l'agent, Kent en considère certainement un troisième, bien qu'il ne le dise pas clairement<sup>22</sup>. C'est du moins ce que l'on

21 Il y a divergence concernant l'interprétation de la forme *akunavayatā*. Meillet la considère comme un passif 3SG, sans expliquer pourquoi la désinence moyenne *-tā* est adjointe au dérivé en *-ya*, alors que ce passif en *-ya* prend usuellement des désinences actives. Johnson (1917: 185) y voit la possibilité d'une forme moyenne 3PL, la graphie ne distinguant pas les désinences moyennes *-tā* et *-ntā*, mais il n'explique pas la présence du suffixe *-(i)ya*. L'indifférenciation des nominatif et accusatif du pronom neutre *ava* laisse la question ouverte.

22 Kent mentionne bien la valeur agentive du génitif dans la section qui traite de ce cas, mais ses



peut déduire de ses traductions des deux exemples suivants (1950: 134) :

- (25) *utā*=[□*ām Auramazdā* [*naiy ayadiya*] *Auramazdām ayadaiy*  
« and by them Ahuramazda was not worshipped. I worshipped Ahuramazda » (DBV,15f)
- (26) [*u*]*tā naiy Auramazdā*=[□*ām*] [*aya*]*dī*[*ya*] *Auramazdām ayadaiy*  
(=DBV,15) (DBV,31)

L'énclitique 3<sup>PL.GEN</sup> -*šām* semble y exprimer l'agent. Ce fait a été particulièrement mis en avant par Cardona (1970: 2), qui est un tenant de l'interprétation passive de *manā kartam* et souhaite prouver que le génitif est un cas agentif tout à fait normal. Cette remarque est reprise par un grand nombre d'auteurs : Pirejko (1979: 483), Schmalstieg (2002: 41), Haig (2008: 77).

Il nous paraît pourtant important de relever que les deux exemples susmentionnés sont largement restitués. La leçon sur laquelle s'appuie Kent (1950), différente de celle de King et Thompson (1907: 80), est identique sur le contenu à celle mentionnée par Cameron (1951: 53) : u-t<sup>a</sup>-a-□<sup>a</sup>-a-[m<sup>a</sup>] : a-u-r<sup>a</sup>-m<sup>a</sup>-z<sup>a</sup>-d<sup>a</sup>-a : n<sup>a</sup>-[i]-y<sup>a</sup> : [a-y<sup>a</sup>]-d<sup>i</sup>-[i]-y<sup>a</sup>, c'est-à-dire *utāšā*[*m*] *Auramazdā nā*[*i*]*y* [*aya*]*diya*, mais elle en diffère fortement par l'emplacement des restitutions<sup>23</sup> ! Notons enfin que ce passage n'existe qu'en vieux perse. Pour toutes ces raisons, nous ne souscrivons pas à l'opinion de Cardona (1970: note 1) selon laquelle la construction du passif synthétique avec agent au génitif serait « beyond reproach ». Elle est toutefois raisonnablement crédible<sup>24</sup>.

#### **Pourquoi l'agent du passif périphrastique et celui du passif synthétique seraient-ils exprimés identiquement ?**

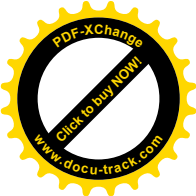
Benveniste n'a pas mentionné ces derniers faits dans son article de 1952. Il aurait pu en avoir connaissance par Kent (1950) et Cameron (1951). Cela aurait certainement amoindri son argument principal, à savoir que seul le syntagme prépositionnel en *hacā* pouvait servir d'agent au passif synthétique.

Mais, sur le fond, en admettant qu'il ait raison sur ce point, pourrait-on réellement en déduire qu'un passif périphrastique se devrait d'exprimer l'agent de la

---

exemples ne montrent que des « passifs » périphrastiques.

- 23 La leçon de Schmitt (2009: 89) est encore différente sur des détails : u-t<sup>a</sup>-a-□<sup>a</sup>-a-m<sup>a</sup> : a-u-r<sup>a</sup>-m<sup>a</sup>-z<sup>a</sup>-d<sup>a</sup>-a : [n<sup>a</sup>-i]-y<sup>a</sup> : [a-y<sup>a</sup>]-d<sup>i</sup>-[i]-y<sup>a</sup>.
- 24 En supposant que les leçons de Schmitt (2009) soient exactes, il faut avouer que l'on a un faisceau de répétitions croisées qui rend la restitution plausible. Il y a tout d'abord la répétition entre DBV,15f et DBV,31f, mais aussi la similitude entre la forme incomplète -d<sup>i</sup>-i-y<sup>a</sup> et le verbe complet a-y<sup>a</sup>-d<sup>i</sup>-i-y<sup>a</sup> (*ayadaiy*) « j'honorais », qui suit immédiatement le passage reconstruit. Cela rend plausible qu'il s'agisse du même verbe à deux formes distinctes, d'autant plus que a-y<sup>a</sup>-d<sup>i</sup>-i-y<sup>a</sup> (*ayadiya*) présente deux occurrences parfaites dans un autre texte (XPh,36&40). Toutefois, du point de vue de l'énonciation, il nous paraît gênant que *ayadaiy* apparaisse ici sans pronom personnel sujet (voir le commentaire sur l'exemple (29)).



même façon que le passif synthétique ? Est-il vraiment exclu que l'adjectif verbal en *-to-* qui entre dans le tour périphrastique puisse y importer une rection agentive particulière, différente de celle du passif synthétique ? Ce n'est pas certain, surtout quand on sait que l'utilisation agentive du génitif auprès de ces adjectifs verbaux est bien connue en védique (Jamison 1979, Andersen 1986) et dans d'autres langues (Delbrück 1893: 348). Notons d'ailleurs que la pluralité des rections agentives n'a rien de spécifique au védique. On trouve notamment en latin un *dativus auctoris* concurrent de l'ablatif avec préposition *ab* (Green 1913, Suárez Martínez 2001) et, dans cette langue, le datif n'est pas suspect de provenir de l'instrumental par syncrétisme des cas. Donc génitif et datif sont connus comme cas agentifs dans diverses langues, aussi est-il difficile de dénier au génitif-datif du vieux perse la possibilité d'une telle fonction, comme le fait Benveniste, sur l'unique argument qu'il existerait un tour agentif en *hacā*.

En conclusion, l'argument utilisé par Benveniste est moins fort qu'il n'y paraît, et l'argument contraire, selon lequel le génitif serait le cas agentif général, même pour les passifs synthétiques, n'est guère étayé non plus.

### 3.7. L'agent est mieux grammaticalisé dans le parfait périphrastique que dans le passif synthétique

#### L'agent du tour périphrastique est un actant central

Haig (2008: 78) souligne que les différents moyens d'expression de l'agent du passif synthétique, que nous venons de voir, témoignent d'une faible grammaticalisation du tour passif agentif en vieux perse. Et, ajoute-t-il :

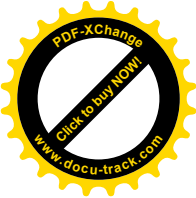
Now contrast this situation to that obtaining in the [*manā kartam*] construction. Here we find in all attested examples, regardless of context, a single uniform expression of the Agent: the Genitive. Again, this points to a very different status of the Genitive in the [*manā kartam*] construction than merely some kind of *by*-phrase equivalent. The differences in consistency of expression are perfectly matched by the cross-linguistic data on differences between the Agent-phrase of a passive construction, and the A of an ergative construction. [...] Again, we find that the Genitive of the [*manā kartam*] construction exhibits properties typically associated with arguments, including subjects (for example the A in an ergative construction), rather than properties expected of a purely peripheral *by*-phrase type of constituent.

Il faut pourtant rappeler que l'agent dans le parfait périphrastique est loin d'être toujours exprimé. Et quand il l'est, les exemples attestés montrent une limitation des types d'agent qui incite à éviter les généralisations.

Nous ne souscrivons pas non plus à l'idée que, dans les langues ergatives, l'actant A aurait un statut nécessairement moins périphérique que l'agent des verbes passifs dans les langues accusatives<sup>25</sup>. Il semble que, dans une bonne

---

25 Pour nous rapprocher de la terminologie des auteurs cités, nous adoptons ici la notation S, O, A de Dixon (1994: 6) pour désigner les actants représentant respectivement le participant unique, le patient et l'agent.



partie des langues ergatives, l'actant A soit nettement plus périphérique et plus prompt à disparaître que l'actant O qui, lui, est souvent obligatoire. Nous pouvons ici nous rapporter à ce qu'écrit à ce propos Claude Tchekhoff (1978: 64,75) sur le tongien (aucun actant obligatoire, mais A ne peut être seul) et sur l'avar (A est facultatif et, si O n'est pas exprimé, il est présent par une référence implicite au contexte). Dixon (1994: 218) ne dit pas autre chose :

Most of the ergative languages in Australia □ and perhaps most of those in other parts of the world □ freely allow the A NP to be omitted from any transitive clause.

D'ailleurs, Haig n'ignore pas le caractère optionnel de l'actant A dans les langues ergatives. Il le mentionne même au sujet d'exemples en samoan (2008: 40), mais se range à la conclusion de Mosel et Hovdhaugen, selon laquelle « the A, despite its optionality, is a core argument ». Tout est question de définition, évidemment, et nous contenterons de rappeler ici qu'il existe des définitions selon lesquelles un groupe fonctionnel ne peut être central, ou encore nucléaire, que s'il est obligatoire.

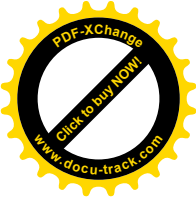
#### **Quel lien entre la forte grammaticalisation de A dans le tour périphrastique et le caractère actif de ce dernier ?**

Admettons que centralité ne soit pas incompatible avec optionalité. On peut alors résumer l'argumentation de Haig comme suit :

1. La variété de marquage de l'agent du passif synthétique montre que ce n'est pas un actant central.
2. L'unicité de marquage de l'actant A de *manā kartam* montre que c'est un actant central.
3. Comme l'agent des verbes passifs est, dans toutes les langues, un actant périphérique et que l'actant A de *manā kartam* est central, il ne peut s'agir de l'agent d'un passif (« a purely peripheral *by*-phrase type of constituent »).

En conséquence de quoi, ajouterions-nous (même si ce n'est pas la conclusion de Haig), *manā kartam* est un tour actif, ce qui serait une conclusion intéressante pour notre question centrale. Mais qu'en est-il réellement ?

Les deux premiers points postulent une équivalence logique entre la marque constante d'un actant et son caractère d'actant central. Est-ce justifié ? Certaines langues marquent systématiquement à l'inessif un certain type de complément de lieu : est-ce pour autant un actant central ? Le russe marque toujours le complément d'agent d'un verbe passif par l'instrumental : est-ce pour autant un actant central ? Pas pour Haig, en tous cas, qui voit dans ce type de complément un groupe fonctionnel périphérique. Inversement, si l'équivalence était justifiée, ne pourrait-on contester le caractère central, dans certaines langues, du complément d'objet direct, dont le marquage est parfois multiforme (nominatif,



accusatif, génitif, datif, partitif...)?

Quant au troisième point, il découle des deux premiers, mais ces prémisses sont-elles justes? Si le caractère périphérique de l'agent est fréquemment invoqué, c'est surtout en regard de son caractère optionnel. Or, nous avons admis que le A du tour périprastique, bien qu'optionnel, est central, ce qui nous interdit donc d'utiliser cet argument pour l'agent du passif. Notons également que certains auteurs (Feuillet 2006: 384) n'hésitent pas à considérer le complément d'agent d'un passif comme actant et non circonstant, c'est-à-dire comme un groupe fonctionnel central, et non périphérique. Ensuite, nous venons de voir que la centralité de A n'est pas démontrée puisque l'équivalence entre constance du marquage et centralité est douteuse. Donc, les deux prémisses du point 3 tombent et la conclusion ne peut être démontrée.

Cela ne remet pourtant pas en cause le constat initial: effectivement, l'expression de l'agent avec un passif synthétique est peu grammaticalisée ou, plus précisément, difficile à reconstruire avec certitude, alors que dans le cadre du parfait périprastique elle semble bien constituée. Il serait toutefois hâtif d'en tirer argument en faveur du caractère actif de ce parfait.

### 3.8. Effacement de S par coréférence à A

Dans l'intention de souligner le caractère subjectal de l'agent du tour périprastique, Haig (2008: 52-53) montre des exemples censés illustrer la possibilité d'effacement du sujet intransitif (S) par l'actant A d'un tour *manā kartam*.

#### Coréférence supposée et conséquences

Ainsi, dans (27), l'agent est exprimé par un génitif *manā* dans la première proposition et, ensuite, une proposition subordonnée montre un verbe dont le sujet devrait être le pronom 1<sub>NOM.SG</sub> *adam*, mais celui-ci n'est pas exprimé:

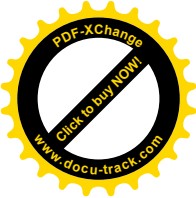
- (27) *ima*                      *tya*                      *manā<sub>i</sub>*                      *kartam*  
DÉM:NOM.SG.NT    REL:NOM.SG.NT    1SG.GEN                      faire:PP.NOM.SG.NT  
*pasāva yaθā*     $\emptyset$ <sub>i</sub>    *xāyaθiya*                      *abavam*  
après que    roi:NOM.SG.MASC    devenir:IMPF.1SG  
 « voici ce que j'ai fait après que je suis devenu roi » (DBI,27f)

On aurait donc l'agent du tour *manā kartam* qui se trouverait « resumed by zero-anaphora in the following phrase », de façon tout à fait similaire à ce qui se passe lorsque, à la place de *manā kartam*, on a l'actif *adam akunavam* « j'ai fait » dans la première proposition. Haig constate:

[T]he A is capable of controlling deletion across coordinate clauses, regardless of whether it is a Nominative subject [...] or the Genitive of a [*manā kartam*] construction.

mais ajoute aussitôt:

I would urge caution in interpreting these examples at this stage, because it is uncertain whether



subject omission in Old Persian is grammatically or pragmatically driven.

Du fait de ce doute, l'auteur ne tire pas des conclusions bien tranchées, mais cette propriété d'effacement coréférentiel vient quand même étayer l'édifice qu'il construit. Si l'actant A du tour *manā kartam* a les propriétés sémantiques typiques de l'actant A d'un tour transitif actif soit, en somme, des propriétés de sujet syntaxique, *in fine*, cela constitue un argument en faveur du caractère non-passif du tour périphrastique<sup>26</sup>. Ceci se trouve bien résumé par (2008: 52) :

This type of syntactic behaviour is highly typical of syntactic subjects, whereas the Agent-phrases of passive clauses are incapable of controlling coreferential deletion

Le doute mentionné est pourtant facile à lever et il est indispensable de justifier en quoi le pronom *adam* serait théoriquement nécessaire dans la deuxième proposition si l'on veut utiliser son absence pour démontrer quelque chose.

### Le pronom personnel sujet est facultatif

Étant donné qu'une marque de première personne est présente dans la désinence du verbe *abavam*, le pronom sujet paraît *a priori* superflu et, à supposer qu'il y ait réellement effacement, il n'est nul besoin de remonter au *manā* précédent pour en trouver la cause. Il est pourtant vrai que le pronom sujet, particulièrement *adam*, est fréquemment employé dans les textes, peut-être pour souligner la majesté du discours. Mais il n'est pas systématique, ainsi, par exemple, dans :

- (28) *θātiy Dārayavau xāyaθiya atar imā dahyāva martiya hya āgariya āha avam ubartam abaram hya arika āha avam ufrastam aparsam*  
« Le roi Darius dit<sup>27</sup> : Parmi ces pays, l'homme qui était loyal, je l'ai bien récompensé; celui qui était mauvais, je l'ai bien puni. » (DBI,21ff)

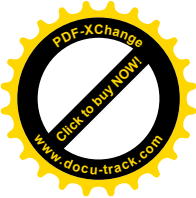
On y voit les imparfaits 1<sup>SG</sup> *abaram* et *aparsam* sans pronom sujet, ni aucune autre expression de la première personne à laquelle ils pourraient se rattacher par anaphore. On trouve même des exemples où l'absence de pronom personnel sujet est surprenante du fait de l'émphase que l'on s'attendrait à voir exprimée, comme ici où l'opposition entre les étrangers, qui n'honoraient pas le dieu, et le roi, qui l'honorait, aurait mérité d'être soulignée :

- (29) *avaiy Uvjīyā arikā āha utāšām Auramazdā naiy ayadiya Auramazdām ayadaiy*  
« Ces Élamites étaient infidèles et Ahura-Mazdā n'était pas honoré par eux. (Mais moi) j'honorais Ahura-Mazdā. » (DBV,15f)

26 Haig (2008: 34) cite sans y souscrire complètement la théorie d'Estival et Myhill sur l'émergence de l'égativité. L'une des étapes de ce processus est précisément le moment où l'actant A acquiert des propriétés syntaxiques de sujet.

27 Cette introduction répétitive souligne qu'il s'agit d'une nouvelle « paragraphe » de l'inscription et que l'anaphore éventuelle pourrait difficilement renvoyer à des éléments situés plus haut.





On trouve aussi des exemples d'omission du pronom personnel sujet de la deuxième personne :

- (30) *θātiy Dārayavau xāyaθiya yadiy imām dipim vaināhy imaivā patikarā naiydi vikanāhy...*  
« Le roi Darius dit : Si tu vois cette inscription ou ces images [et] ne les détruis pas... » (DBIV,72f)

Ici, les verbes 2SG *vaināhy* et *vikanāhy* semblent se suffire à eux-mêmes pour exprimer la personne.

### L'effacement, si on l'admet, n'est pas contrôlé que par A

À d'autres endroits, où l'on pourrait admettre une anaphore, on se rend compte qu'elle renverrait à un groupe fonctionnel qui n'est pas en fonction d'agent :

- (31) *θātiy Dārayavau xāyaθiya Auramazdāmai y ima xāçam frābara Auramazdāmai upastām abara yātā ima xāçam hamadārayaiy vañā Auramazdāha ima xāçam dārayāmiy*  
« Le roi Darius dit : Ahura-Mazdā m'a remis ce royaume. Ahura-Mazdā m'a porté secours jusqu'à ce que j'aie pris possession de ce royaume. Grâce à Ahura-Mazdā, je détiens ce royaume. » (DBI,24ff)

On y trouve les verbes *hamadārayaiy* (1SG.MOY) et *dārayāmiy* (1SG.ACT) sans pronom sujet. L'anaphore éventuelle renverrait aux enclitiques *-mai y*, dont la fonction bénéfactive est différente de la fonction agentive qui nous occupe. Même constatation avec :

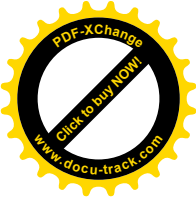
- (32) *ubā ajiyatam aci y Auramazdām avaθā kāma āha Dārayavaum hya manā pitā avam xāyaθiyam akunau ahyāyā bumiyā*  
« Tous deux étaient en vie, alors il plut ainsi à Ahura-Mazdā [que] Darius, mon père, il le fit roi de cette terre. » (XPf,21ff)

Le sujet du verbe 3SG *akunau* « il a fait » y fait référence à Ahura-Mazdā dont la seule occurrence préalable dans le contexte est la forme d'accusatif qui sert à exprimer l'expérience dans le tour *kāma āha* « il plaisait », litt. « était plaisir ».

Pour toutes ces raisons, nous pensons préférable de ne pas utiliser des exemples du type de (27) pour évoquer un effacement coréférentiel et en tirer argument en faveur du caractère actif du tour périphrastique.

### 3.9. L'agent au génitif peut s'interpréter comme un possesseur externe

Nous avons vu plus haut que Haig (2008) se sert des arguments qui sont en faveur d'une interprétation ergative du tour *manā kartam*, mais il s'en sert surtout pour combattre l'interprétation passive. Comme le souligne Lazard (2008: 471) dans son compte rendu sur l'ouvrage de Haig, on s'attendrait que ce dernier évoque la possibilité d'une interprétation ergative du tour. Même si son



objectif est une interprétation par possesseur externe, les deux interprétations ne sont pas incompatibles. Or il ne le fait pas clairement. Quant à l'interprétation par possesseur externe, elle soulève beaucoup de questions sans réponse.

### Possesseur externe

L'auteur s'appuie sur la définition suivante :

According to Haspelmath (1999: 109), an External Possessor Construction (EPC) involves a possessive modifier that does not occur as a dependent constituent of the modified NP, but NP-externally as a constituent of the clause.

Rappelons ici deux exemples basques (Creissels 2004: 16.10) illustrant le contraste entre cette construction et celle avec possesseur adnominal :

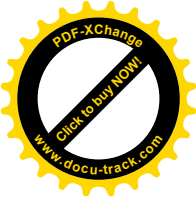
- (33) *Edurne-ri ama hil zaio*  
Edurne-DAT mère:ABS mourir AUX:S3SG.D3SG  
« la mère d'Edurne est morte » (litt. à Edurne la mère lui est morte)
- (34) *Edurne-ren ama hil da*  
Edurne-GÉN mère:ABS mourir AUX:S3SG  
« la mère d'Edurne est morte »

Comme Creissels le souligne, bien que (33) soit la manière usuelle d'exprimer cet événement, (34) est possible également, surtout quand l'événement n'est pas susceptible d'avoir affecté le « possesseur », Edurne, par exemple si Edurne est lui-même décédé. On a une nuance similaire en français entre *une fille de Jean est malade* (possesseur exprimé par un complément du nom) et *Jean a une fille (de) malade* (possesseur « externe » exprimé par le sujet *Jean*) : si Jean est décédé ou qu'il ne peut être au courant, pour toute autre raison, de l'état de santé de sa fille, le tour avec *avoir* est mal venu. Il faut pour le moins que le possesseur puisse être considéré comme potentiellement affecté : *Jean a une fille malade, mais il ne le sait pas encore* (quand il l'apprendra, il en sera affecté).

Nous aurons plusieurs occasions dans ce qui suit de faire référence à une étude de König et Haspelmath (1998) sur la construction à possesseur externe dans les langues de l'Europe. On y trouve une grande quantité de détails sur les différences entre langues dans leurs rapports à cette construction, et sur les restrictions qui s'attachent généralement à son emploi.

### Externe ou adnominal ?

Le choix entre une construction à possesseur adnominal ou à possesseur externe est plus ou moins large selon les langues, mais il paraît important de souligner la nuance particulière que le possesseur externe apporte généralement. Si, dans une langue donnée, certaines choses ne peuvent s'exprimer par un possesseur adnominal — par exemple, en français, l'expression *il a une fille* ne peut pas s'énoncer avec un tour adnominal (comme *\*il y a une fille de lui, \*sa fille est*), pas plus que le latin *illo est filia* ne le peut — on est fondé à se demander si le



terme « construction à possesseur externe » est réellement justifiée.

Notons aussi que, dans les exemples basques ci-dessus, comme dans tous les exemples classiques en français, espagnol ou allemand, possesseur externe et possesseur adnominal se distinguent clairement par leur marquage casuel (ou équivalent). Cela a-t-il donc un sens de parler de possesseur externe si l'interprétation par possesseur adnominal est également acceptable ? Cette remarque concerne particulièrement le vieux perse où le possesseur externe postulé par Haig est au même cas génitif-datif que le possesseur adnominal.

König et Haspelmath (1998: 554) mentionnent le traitement du possesseur externe dans les langues balkaniques à syncrétisme génitif-datif. On s'aperçoit effectivement que le grec moderne ou le bulgare présentent des ambiguïtés pour l'interprétation externe ou adnominale du possesseur, mais elles sont limitées à certains cas d'emploi et peuvent souvent être levées en déplaçant le possesseur à une position où les règles usuelles d'ordre des mots lui interdisent d'être possesseur adnominal, voire en employant un pronom datif redondant comme dans le bulgare *na mā̄a mu teče krāv ot ustata*, litt. « à l'homme, il lui coule du sang de la bouche », à contraster avec un emploi adnominal de *na mā̄a* dans *teče krāv ot ustata na mā̄a* « du sang coule de la bouche de l'homme » (communication personnelle de Mme S. Gadjeva).

Le même problème et la même solution existent en français populaire où le possesseur adnominal peut être introduit par la préposition *à* à la place de *de*. C'est pour cela que *la mère a lavé les cheveux à sa fille* est potentiellement ambigu dans le registre populaire, et que pour une interprétation de possesseur externe il vaut mieux déplacer *à sa fille* à un endroit où il ne peut pas être adnominal, ou bien utiliser la redondance du possesseur : *la mère lui a lavé les cheveux, à sa fille*.

Considérant la liberté d'ordre des mots en indo-iranien ancien, à moins qu'une étude ultérieure ne prouve que le vieux perse possède des stratégies de désambiguation, il nous paraît peu fondé d'attribuer un rôle étendu aux constructions à possesseur externe dans cette langue. Autre élément à prendre en considération : les constructions à possesseur externe n'existent pas en iranien moderne (König et Haspelmath 1998: 588).

Prenons un premier exemple d'ambiguïté avec une expression possessive, citée par Haig (2008: 62) :

(35) *utā=taiy taumā vasiy biyā*  
et=2SG.GEN famille:NOM.SG beaucoup être:OPT.3SG  
« et puisse ta postérité être nombreuse » (DBIV, 75)

À première vue, il semble loisible d'interpréter cela de la manière indiquée ou bien comme « puisses-tu avoir une nombreuse postérité », sans nuance perceptible, selon que l'on considère *-taiy* comme dépendant de *taumā* ou bien directement du prédicat. Toutefois ce changement d'interprétation suppose un changement de fonction pour *vasiy* également : attribut du sujet ou épithète de *taumā*. Or la nature de *vasiy*, qui n'est clairement pas un adjectif, mais plutôt un adverbe, semble favoriser la première interprétation.

Autre exemple, cette fois avec une expression qui paraît plus susceptible de montrer une éventuelle implication affective du possesseur, et donc une nuance

plus claire entre possesseur adnominal et externe :

- (36) *pasāva di- Auramazdā manā dastayā akunau-*  
 puis 3PL.ACC Ahura-Mazdā:NOM 1SG.GEN main:LOC.SG faire:IMPF.3SG  
 « puis Ahura-Mazdā les mit dans ma main » (DBIV,35)

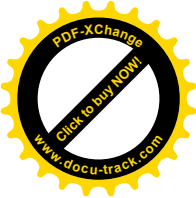
Ainsi que Haig le fait remarquer (2008: 65), on peut aussi bien interpréter *manā* comme un possesseur adnominal que comme un possesseur externe, auquel cas la traduction serait « Ahura-Mazdā me les mit dans la main », c'est-à-dire « me les livra », avec une évidente nuance d'implication affective pour le possesseur. Peut-on pour autant convenir avec Haig qu'il n'y a aucune raison dans ce cas de favoriser une interprétation par un possesseur adnominal alors que la langue ne possède aucun moyen formel de les différencier ? La tentative faite par Haig pour réinterpréter autant de possesseurs adnominaux que possible en possesseurs externes le conduit à des invraisemblances, par exemple quand il réinterprète l'exemple suivant (2008: 67) :

- (37) *Vidarna nāma Pārsa manā badaka avam-am maθi-am akunavam*  
 « un Perse nommé Hydarnès, mon sujet, je le fis leur chef » (DBII,19f)

La faiblesse des liaisons syntaxiques permet effectivement de considérer *Vidarna nāma Pārsa manā badaka* comme une proposition avec copule omise plutôt que comme syntagme nominal flottant résultant d'une dislocation. Haig traduit donc par « A Persian by name H (was) subject to me » pour souligner la possession externe. Mais nous ne voyons guère ce qu'une interprétation par possesseur externe apporterait à ce passage : la possession d'un sujet n'est pas chose si spéciale pour un roi qu'il soit utile de montrer qu'il en est affecté. Par ailleurs, l'omission de la copule surprendrait dans un prédicat d'existence au passé.

De même la tentative de réinterpréter *tyamaiy piça kartam* (10) « ce que mon père a fait » par « ce que père a fait pour moi » est peu crédible. On peut d'ailleurs citer l'exemple *utamaiy x-açam utā tya manā kartam utā tyamaiy piça kartam ava-ēiy Auramazdā pātuv* (XPa,19f) « et ma royauté, et ce que j'ai fait, et ce que mon père a fait, qu'Ahura-Mazdā protège tout cela ». On voit difficilement comment on pourrait faire « monter » le possesseur présenté par *-mai* et *manā* dans cette phrase et ce d'autant moins que la version babylonienne utilise clairement le suffixe possessif 1SG *-ya/-a* (Weissbach 1911: 109, Bezold 1882: 40-41). On peut aussi citer l'exemple suivant, où le rôle adnominal du pronom personnel *amāxam*, intérieur à un syntagme prépositionnel, ne fait aucun doute :

- (38) *x-açam tya hacā amāxam taumāyā*  
 royaume:NOM.SG.NT REL:NOM.SG.NT de 1PL.GEN famille:ABL.SG  
*parābartam āha*  
 enlever:PP.NOM.SG.NT être:IMPF.3SG



« le royaume qui avait été enlevé à notre famille » (DBI,61f)

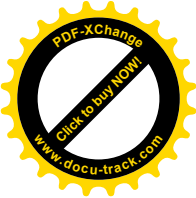
Il nous paraît donc irréfutable que l'utilisation adnominal du génitif, et plus particulièrement des pronoms personnels au génitif, est attestée en vieux perse, ce qui constitue une difficulté certaine pour opposer possesseur adnominal et possesseur externe dès lors qu'ils partagent le même cas et que les stratégies éventuelles de désambiguation n'ont pas été identifiées.

#### Quel est le possédé ?

Autre point délicat pour l'interprétation de *manā kartam* comme tour à possesseur externe : si l'identification du possesseur ne fait pas de doute, quel est le possédé ? Haig ne le dit pas explicitement, mais l'exemple qu'il donne (2008: 73) pour souligner la proximité sémantique entre possesseur adnominal et agent répond indirectement à la question. Il s'agit de (8) pour lequel Haig souligne que l'on peut interpréter l'enclitique *-ām* aussi bien comme agent que comme possesseur adnominal, « ainsi fut faite leur bataille », ce qui expliquerait le glissement sémantique. On est donc fondé à en inférer que, pour Haig, si l'agent est le possesseur, le possédé est le patient sémantique.

Toutefois, l'interprétation de *-ām* comme possesseur adnominal nous semble devoir beaucoup à la sémantique de nom d'action de *hamaranam*. Plutôt que possesseur adnominal, il vaudrait mieux considérer *-ām* comme génitif subjectif, ce qui ramène à sa fonction d'agent et souligne surtout que l'exemple manque de généralité. On voit d'ailleurs que l'on ne pourrait pas développer la même interprétation avec l'exemple (14) où le patient sémantique est *aniyaēiy vasiy* « bien autre chose » : l'interprétation par possesseur adnominal serait « bien autre chose qui m'appartient a été fait », par possesseur externe « j'ai bien autre chose (de) fait » et le pas à franchir pour arriver à « j'ai fait bien autre chose » paraît bien plus grand qu'entre « leur bataille fut faite » et « ils firent bataille ».

On peut pourtant souscrire à la terminologie de Benveniste qui désigne le tour *manā kartam* ou les parfaits périphrastiques avec auxiliaire « avoir » comme des tours d'expression possessive. Mais ce terme ne préjuge pas de ce qui est possédé. Même si, étymologiquement, on peut faire remonter *j'ai écrit des lettres* à *habeo epistulas scriptas*, où l'objet possédé est effectivement l'objet *epistulas*, alors que la fonction de *scriptas* est plus floue, épithète ou attribut de *epistulas*, il n'en reste pas moins que le passage de ce tour à un sens de parfait signe le fait que l'objet de la possession passe du patient sémantique de l'action à l'action accomplie elle-même : « je possède le fait d'avoir écrit des lettres ». Pirejko (1968: 16) souligne ceci à sa manière en traduisant *tya manā kartam* par « которое мое сделанное », « qui est mon fait », avec une interprétation substantive du participe et une interprétation de *manā* comme possesseur



adnominal dépendant du participe substantivé. Visiblement, pour Pirejko, comme pour Benveniste, le parfait peut être considéré comme un tour possessif dans la mesure où l'agent est possesseur de l'action exprimée par le prédicat. Mais comment raccorder cela avec la théorie du possesseur externe ?

### Processus de perfectivisation et possesseur externe

Dans un tour possessif comme *habeo epistulas scriptas* (ou *mihi sunt epistulae scriptae*) « j'ai des lettres écrites », le *possessum* est d'abord *epistulas*. Mais ces lettres sont *scriptas* et l'achèvement de l'action, contenu dans ce participe, finit par remplacer *epistulas* comme *possessum*. Parallèlement, il y a fusion du prédicat de possession et du participe en un unique noyau prédicatif qui hérite du schéma actanciel du verbe au participe. L'ancien *possessum*, *epistulas*, se voit logiquement rattaché au nouveau prédicat comme patient, et le possesseur de l'action achevée en devient l'agent. On a donc un déplacement du *possessum*, une fusion de deux noyaux prédicatifs et le transfert des arguments du prédicat de possession vers le nouveau prédicat<sup>28</sup>.

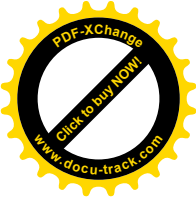
L'application de la théorie du possesseur externe au parfait périphrastique vieux perse semble procéder dans le sens contraire. Si notre interprétation de Haig est exacte, et que l'on prenne pour *possessum* le patient sémantique, on partirait d'un tour possessif (au niveau du syntagme) comme *meae epistulae sunt scriptae* « mes lettres ont été écrites ». Ensuite, du fait de la large sémantique du génitif-datif, le possesseur pourrait « monter » pour se rattacher directement au prédicat qui, rappelons-le, est à ce stade la copule seule, avec une sémantique de possesseur externe affectivement impliqué, comme dans « j'ai mes lettres [d]écrites »<sup>29</sup>. Admettons-le, mais nous nous retrouvons alors tout près du point de départ de la théorie précédente, à savoir *habeo epistulas scriptas* !

Autrement dit, la théorie de Haig explique le passage d'un stade hypothétique *meae epistulae sunt scriptae* à un stade *habeo epistulas scriptas* avec implication affective du possesseur. Outre que ce premier stade n'est pas très

---

28 Un transfert de schéma actanciel inverse s'opère quand, en français, on réduit en style télégraphique un passé composé comme *j'ai écrit* à son seul participe : *aujourd'hui, écrit une lettre à Pierre*. Le participe passif *écrit* se trouve alors doté d'un complément d'objet comme le prouve indirectement l'anecdote suivante. Lors d'un récent Congrès d'espéranto, nous avons pu observer, apposée par un français, la petite annonce fautive suivante : *perdita veston senmanikan* « perdu veste sans manche », avec un patient sémantique et l'accusatif malgré le caractère passif du participe. Il est symptomatique que le locuteur ait inconsciemment transféré la réaction transitive du français *j'ai perdu* au participe passif espéranto *perdita*.

29 Notons que cet exemple peut être trompeur, car il semble signifier précisément « j'ai achevé d'écrire mes lettres ». En réalité, dans d'autres contextes, l'interprétation du possesseur externe comme agent serait erronée. Par exemple, *j'ai tous mes papiers [de] signés* signifie plus probablement « j'ai achevé de faire signer tous mes papiers ». C'est un problème que l'on trouve sans beaucoup des langues qui possèdent un tour résultatif possessif.



plausible, sauf quand le *possessum* est un nom d'action, il reste à faire le chemin précédemment décrit entre le tour possessif et le parfait périphrastique. La contribution de la théorie du possesseur externe consiste seulement en ceci qu'elle souligne que les tours possessifs *habeo epistulas scriptas* ou *mihi sunt epistulae scriptae* sont à comprendre comme des tours à possesseurs externes affectivement impliqués dans l'état de leur *possessum*, ce qui favorise la première étape de perfectivisation du tour possessif, à savoir le déplacement de l'objet de possession : ce ne sont plus tant les lettres qui sont possédées que leur état d'écriture achevée, tout comme dans *il a une fille malade*, ce n'est pas la fille qui est décrite comme possession du père, mais son état de maladie.

En résumé, la théorie de Haig n'apporte aucun éclairage nouveau sur le phénomène de perfectivisation d'un tour possessif comme *manā kartam astiy* ou *habeo epistulas scriptas*. Elle invite juste à interpréter ces tours, avant leur perfectivisation, avec la nuance spécifique des tours à possesseur externe, à savoir avec une implication affective du possesseur qui peut être le moteur des transformations qui aboutiront à un sens de parfait actif. Par ailleurs, rien ne prouve que, dans ce cas précis, la nuance spécifique d'implication affective provienne d'un réel processus de « montée » du possesseur : il n'y a pas nécessairement à la base du parfait périphrastique une construction où l'agent est possesseur adnominal du patient sémantique.

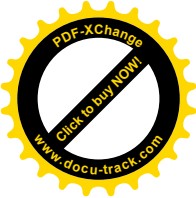
### Quelle conclusion pour la voix du tour périphrastique ?

Revenons à notre question centrale sur la voix du tour *manā kartam*. L'interprétation de l'agent comme possesseur externe est très conjecturale, ne serait-ce que par l'impossibilité pour la langue de différencier formellement possesseur externe et adnominal, et, à supposer qu'on l'accepte, elle apporte juste un éclairage sur la sémantique des constructions possessives qui vont se perfectiviser. À ce stade, les deux noyaux prédicatifs n'ont pas encore fusionné et la question de la voix du prédicat périphrastique ne saurait donc se poser.

### 3.10. Aspects énonciatifs

Après tant de fausses pistes, il est temps de poser la question de la signification de l'opposition actif-passif. Tourner une phrase active au passif, ou inversement, ne change pas significativement ce qu'elle décrit sur le plan notionnel. En revanche, la nuance, quand elle existe, est nette sur le plan énonciatif.

Comme on le sait, le plan énonciatif distingue le « thème », sur quoi l'on va dire quelque chose, du « rhème », ce que l'on dit du thème. Quand il s'agit d'une proposition à verbe transitif actif, la correspondance entre les plans notionnel et énonciatif s'établit généralement comme suit : l'agent sémantique est le thème et le patient sémantique fait partie du rhème. La voix passive permet d'inverser cette structure informative en donnant au patient un rôle de thème, et en incluant



L'agent, s'il est exprimé, dans le rhème.

Andersen (1986: 10) conçoit la visée énonciative de l'opposition actif-passif à peu près comme nous venons de la présenter sauf que, au lieu d'utiliser les notions de thème et de rhème, il utilise les notions d'information connue et d'information nouvelle. Nous ne souscrivons pas à cet amalgame entre « thème » et « information connue », mais cela importe peu pour ce qui suit, à savoir qu'Andersen essaie de démontrer que les phrases morphologiquement passives du sanskrit védique ont une structure informative différente selon que l'agent y est exprimé au cas génitif ou à l'instrumental. En effet, le védique admet ces deux modes d'expression de l'agent et, pour Andersen, l'agent instrumental est rhématique □ il s'agit donc d'une expression passive □ alors que l'agent génitif est thématique et il s'agit d'une expression active qu'Andersen qualifie d'« ergative » et fait remonter au proto-indo-européen. Si le génitif des tours *manā kartam* pouvait se situer dans la lignée de cet usage ergatif, on tiendrait là un argument pour l'interprétation active du tour.

Toutefois, les assertions d'Andersen sont difficiles à vérifier, son article se limitant à citer quelques exemples hors contexte, et il admet lui-même que sur les 20 occurrences d'agent génitif dans le Rigvéda et l'Atharvéda, il a trouvé trois cas où l'agent représente une information nouvelle. L'auteur mentionne également le fait que l'agent sémantique d'un tour actif est généralement plus animé que le patient selon l'échelle de Silverstein, toutefois, cet aspect des choses ne semble pas intervenir significativement dans ses résultats, alors qu'il y aurait peut-être matière à montrer que l'agent instrumental, du fait qu'il se trouve ravalé au rang d'instrument, perd en animation.

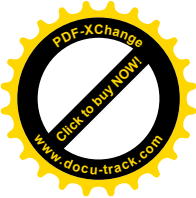
L'étude d'Andersen se place dans le cadre d'une longue controverse sur l'expression de l'agent en védique et en iranien. Pirejko (1979: 484) pense que le génitif était le moyen de l'indo-iranien commun pour exprimer l'agent, le développement de l'utilisation de l'instrumental dans cette fonction résultant d'une innovation indienne tendant à mieux distinguer l'agent du possesseur, alors que pour Cardona (1970) c'est le génitif qui présente une innovation. Jamison (1979: 198) penche également pour une origine ancienne de l'agent à l'instrumental, et ajoute : « Agents in other cases (especially genitive) are found in early Vedic only in restricted semantic/syntactic situations ».

La visée énonciative n'est pas absente de l'analyse de Haig (2008: 49) :

Cross-linguistically, a prototypical passive is used in contexts where the A is relatively low in topicality with respect to the P[=O] (Payne 1997:207). In addition to the discourse-related factor of topicality, the use of passives is often linked to animacy: when the A is high in animacy (e.g., a first or second person pronoun), the active form is normal. With low-animacy A's, on the other hand, a passive form will be preferred. These tendencies can readily be observed in English.

Haig associe ici, plus clairement qu'Andersen, un critère d'animation au critère d'opposition thème-rhème. Comme, cité par Haig, montre effectivement que le critère d'animation a un grand rôle dans l'expression des voix de certaines



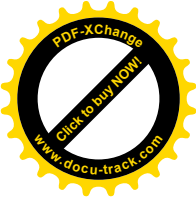


langues, au point d'interdire parfois l'emploi du passif avec des patients fortement animés. Il serait toutefois exagéré d'en faire une tendance générale et, même si un anglophone peut trouver non-idiomatiques des phrases du type *a bee stung me* (A moins animé que O à l'actif) ou *a bee was crushed by me* (O moins animé que A au passif), il ne s'agit pas d'erreurs grammaticales, et un contexte approprié pourraient certainement les justifier stylistiquement.

C'est toutefois sur la base de ces deux critères que Haig analyse les faits du vieux perse pour en conclure : « In all the attested [*manā kartam*] constructions, the Agent-phrase is maximally topical and animate », autrement dit plus proche du sujet d'un verbe actif que du complément d'agent d'un verbe passif. Indéniablement, nous l'avons vu, les agents attestés sont fortement animés : 1SG, 3PL ou *-maiṣ piça*, ce qui leur donne une forte présomption de thémativité, mais cette présomption doit être étayée pour chaque énoncé où ils apparaissent ! Or de preuves, nous n'en trouvons pas. Au contraire, n'a-t-on pas l'impression devant *imam ustaānām aḥaganām māṃ kartā* (16), que le « locuteur » veut nous apprendre quelque chose sur « cet escalier de pierre » que nous avons devant les yeux (thème), à savoir que c'est lui qui l'a fait (rhème) ? On sent la même focalisation sur l'agent dans *avaiāṃ avā naiṣ astiy kartam yaḥā manā kartam* (12)(13) « ceux-ci n'en ont pas fait autant que j'en ai fait, moi » et cette focalisation est plutôt le signe d'une caractéristique rhématique.

Et il est souvent impossible de trancher. Quand le roi nous dit *avaḥāšām ḥamaranam kartam* (8), comment savoir s'il veut nous parler d'un combat, qui fut livré par « eux », ou nous parler d'eux, qui le livrèrent ? Étant donné la nature déictique du pronom agent enclitique *-šām*, il s'agit évidemment d'une information ancienne, ce qui ne prouve pas qu'elle soit thématique. Le combat dont il s'agit est vraisemblablement une information nouvelle, mais rien n'interdit de la présenter comme thème. La preuve la plus simple, peut-être, que l'agent de *ima tya manā kartam* n'est pas nécessairement thématique, c'est que le français, l'anglais et l'allemand, qui utilisent actif et passif selon les mêmes règles de correspondance entre plans notionnel et énonciatif, peuvent traduire cette phrase indifféremment par « voici ce que j'ai fait » et « voici ce qui a été fait par moi ». Les deux traductions n'ont pas la même structure informative, mais elles sont possibles toutes deux dans le contexte concerné, ce qui interdit de considérer *manā* comme obligatoirement thématique.

En résumé, les arguments fondés sur une interprétation de la visée énonciative ne nous paraissent pas probants alors même que c'est sur ce plan que se situe le véritable enjeu de l'opposition actif-passif. Au lieu de s'appuyer sur des présomptions de thémativité, il faut trouver un angle d'analyse qui permette réellement de déterminer les structures informatives.



### 3.11. Ce qu'enseignent les traductions anciennes

Si les traductions modernes semblent vouées à l'ignorance des intentions du locuteur original sur le plan énonciatif, on peut espérer que les traductions anciennes en savent plus. Peu de chercheurs ont suivi cette voie, toutefois, Skalmowski (1976) l'a fait et conclut de façon très affirmative :

Both the Elamite and Akkadian translations offer an unequivocal evidence for the active character of the OP periphrastic perfect.

Nous avons voulu vérifier cela par une étude qui sera publiée à part. La conclusion en est que l'affirmation de Skalmowski est exagérée. Certes, la version babylonienne traduit systématiquement *manā kartam* par *anakū ēpu* (Bezold 1882: 2.§11), une forme active, mais la voix passive en babylonien, comme ailleurs en sémitique, ne permet pas d'exprimer l'agent (Goetze 1947). Concernant l'élamite, nous avons trouvé que la théorie grammaticale de cette langue est largement conjecturale, très diverse selon les auteurs<sup>30</sup> et que l'existence d'un passif agentif n'y est pas prouvée.

Plus loin de la période achéménide, un autre indice est fourni par Darmesteter (1883: 227). Il nous apprend qu'en persan moyen, le mot *man*, issu du génitif *manā* vieux perse et utilisé comme pronom 1<sup>SG</sup> sujet de verbes au prétérit, est rendu en écriture pehlvie par un logogramme araméen *LY* « à moi », donc par une forme avec préposition, signe que la construction peut être encore sentie comme passive puisque l'on n'utilise pas la forme araméenne de pronom 1<sup>SG</sup> sujet. Pour valider cet argument, il faudrait toutefois prouver que les locuteurs de l'époque ne pouvaient pas soupçonner l'existence d'un sens génitif de *man*, au travers, par exemple, d'un possessif, ce qui aurait pu les inciter à écrire ce mot avec un logogramme unique, indépendamment de sa fonction. Noda (1979) a redécouvert ce fait et l'a un peu plus développé pour essayer de prouver... le contraire, à savoir le caractère ergatif, donc actif, du prétérit transitif en persan moyen, et en vieux perse par voie de conséquence.

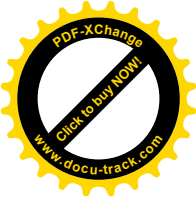
Sous réserve d'une étude plus poussée, il semble bien que cette voie-ci ne fournisse pas non plus de réponse définitive sur la voix du tour *manā kartam*.

## 4. Conclusion

Nous avons passé en revue une dizaine d'approches susceptibles de livrer des arguments en faveur du caractère actif ou passif du tour périphrastique *manā kartam*, tous arguments utilisés à divers degrés et dans divers buts par des auteurs reconnus. Nous pensons avoir démontré qu'aucun de ces arguments n'a de valeur probante pour la résolution de notre question centrale.

---

30 Oppert, Paper, Hallock, Diakonoff, Reiner, Grillo-Susini, Khačikjan, Quintana Cifuentes, Windführ, Stolper... pour ne citer que ceux que nous avons consultés.

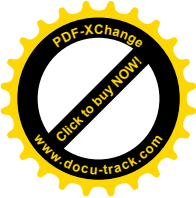


Si l'étude ne tranche pas la question de l'orientation du parfait périphrastique, elle aboutit à quantité de résultats annexes et embrasse un large panorama. La difficulté d'atteindre une conclusion solide sur l'orientation est peut-être le symptôme que la question est indécidable, comme le pense Haig (note 6). On peut distinguer trois étapes dans l'histoire du tour *manā kartam* : (1) un tour possessif intransitif, donc sans orientation, (2) un parfait périphrastique à l'orientation problématique, et (3) un prétérit intégré dans le système verbal avec une orientation active et une ergativité instable. Dans l'étape 2, où se situent les faits du vieux perse, la réponse à la question de l'orientation peut être que le nouveau parfait périphrastique n'a pas (encore) intégré le système d'opposition de voix et que le caractère intransitif de l'étape 1 perdure dans l'étape 2, ce qui lui permet de concurrencer aussi bien l'imparfait de narration actif que l'imparfait de narration passif (non-agentif). Cela est d'autant plus probable que la langue semble faire reposer ses stratégies de thématization du patient sémantique sur des procédés de dislocation et non sur la passivation.

On voit également s'ouvrir plusieurs axes de recherche complémentaire. Tout d'abord, il faudrait approfondir la connaissance du plan énonciatif par une étude de l'ordre des mots<sup>31</sup> en vieux perse et voir si notre hypothèse de la perte de pertinence de la diathèse au niveau énonciatif peut être confirmée. Le deuxième axe serait l'étude comparative poussée des différentes versions des textes (vieux perse, babylonien, élamite) et de ce qu'elles peuvent nous apprendre sur la stratégie énonciative dans un contexte de plurilinguisme où les langues en présence devaient fortement s'influencer mutuellement<sup>32</sup>. Un troisième axe pourrait porter sur la transition entre l'étape 2 et l'étape 3 susmentionnées, de préférence dans le domaine indien où elle est mieux documentée que dans le domaine iranien, en tenant compte, notamment, des usages non-prédicatifs du participe. Enfin, un dernier axe pourrait explorer les transitions, de l'étape 1 à l'étape 2 et de l'étape 2 à l'étape 3, du point de vue spécifique de la prédication et de la transformation d'une prédication non-verbale en prédication verbale.

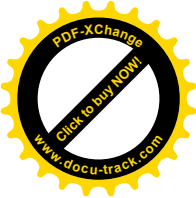
Marc BAVANT (Universiteit van Amsterdam)

- 
- 31 Hale (1988) a entrepris une étude sur ce thème dont Haig (2008: 64) relève certaines faiblesses. Nous pensons que le postulat selon lequel le groupe fonctionnel thématisé est un constituant unique, postulat qui permet à Hale de tirer des conclusions sur le statut adnominal ou externe d'un terme au génitif-datif, n'est pas fondé. Selon lui (1988: 32), *hya adadā [iyātim martiyahyā* (DNb,2) doit ainsi signifier « qui a créé la joie de l'homme », possesseur adnominal, et non « pour l'homme », bénéficiaire, car la position finale de *[iyātim martiyahyā* montrerait qu'il s'agit d'un constituant unique. Le grand nombre d'occurrences de cette même proposition sous la forme *hya [iyātim a(da)dā martiyahyā* ne semble guère lui donner raison !
- 32 L'étude des différents rôles du relatif *hya* et de son implication dans beaucoup des occurrences de parfait périphrastique mériterait ainsi d'être faite en rapport avec les rôles similaires endossés par le relatif babylonien *ā* et le relatif élamite *akka*. Le système, encore mal compris, des pronoms de rappel en élamite pourrait être utilement comparé à celui du vieux perse.

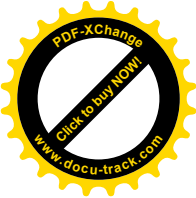


## Références

- ANDERSEN, Paul Kent, 1986 : « The genitive agent in Rigvedic passive constructions », in *Collectanea linguistica in honorem Adami Heinz* (Prace Komisji Językoznawstwa 53), Wrocław/Warszawa/Kraków/Gdańsk/Łódź, Wydawnictwo Polskiej Akademii Nauk, pp. 9-13.
- BENVENISTE, Émile, 1948 : *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris, Adrien-Maisonneuve.
- 1952 : « La construction passive du parfait transitif » in *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Gallimard, 2008, pp. 176-186.
  - 1960 : « Être et avoir dans leurs fonctions linguistiques » in *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Gallimard, 2008, pp. 187-207.
  - 1965 : « Structure des relations d'auxiliarité » in *Problèmes de linguistique générale*, II, Paris, Gallimard, 2008, pp. 177-193.
  - Émile, 1966 : « Les transformations des catégories linguistiques » in *Problèmes de linguistique générale*, II, Paris, Gallimard, 2008, pp. 126-136.
- BEZOLD, Carl, 1882 : *Die Achämenideninschriften*, Leipzig, J.C. Hinrich.
- BRANDENSTEIN, Wilhelm et MAYRHOFER, Manfred, 1964 : *Handbuch des Altpersischen*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz.
- CAMERON, George G., 1951 : « The Old Persian text of the Bisitun inscription », *Journal of Cuneiform Studies*, Vol. 5, No. 2 (1951), pp. 47-54.
- 1960 : « The Elamite version of the Bisitun inscriptions », *Journal of Cuneiform Studies*, Vol. 14, No. 2 (1960), pp. 59-68.
- CARDONA, George, 1970 : « The Indo-Iranian construction *mana (mama) kṛtam* », *Language*, Vol. 46, No. 1 (1970), pp. 1-12.
- CREISSELS, Denis, 2004 : *Cours de syntaxe générale*, matériel de cours, Lyon, Université Lyon II.
- DARMESTER, James, 1883 : *Études iraniennes*, I, Paris, F. Vieweg.
- DELBRÜCK, Bertold, 1893 : *Vergleichende Syntax des indogermanischen Sprachen*, I, Strassburg, Karl J. Trübner.
- 1897 : *Vergleichende Syntax des indogermanischen Sprachen*, II, Strassburg, Karl J. Trübner.
- DIXON, Robert M.W., 1994 : *Ergativity*, Cambridge, Cambridge University Press.
- EDELMAN (ÈDELMAN), D[oj] Iosifovna, 2002 : *Iranskie i slavjanskie jazyki : istoričeskie otno[enija]*, Moskva, Vostočnaja literatura.
- ERNOUT, Alfred, 1909 : « Recherches sur l'emploi du passif latin à l'époque républicaine », *MSL* 15, pp. 273-333.
- FEUILLET, Jack, 2006 : *Introduction à la typologie linguistique*, Paris, Honoré Champion.
- FINCK, Franz Nikolaus, 1907 : « O jakoby passivnom karaktere perexodnogo glagola », in Bokarëv, Evgenij Aleksevič, éd., *Èrgativnaja konstrukcija*, Moskva, Nauka, 1950, pp. 107-142.
- GAATONE, David, 1998 : *Le passif en français*, Paris/Bruxelles, Duculot.
- GOETZE, Albrecht, 1947 : « The Akkadian passive », *Journal of Cuneiform Studies*,



- Vol. 1, No. 1 (1947), pp. 50-59.
- GREEN, Alexander, 1913 : *The dative of agency*, New York, Columbia University Press.
- HAIG, Geoffrey L.J., 2008 : *Alignment change in Iranian languages: a construction grammar approach*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter.
- HALE, Mark, 1988 : « Old Persian word order », *Indo-Iranian Journal* 31 (1988), pp. 27-40.
- JAMISON, Stephanie W., 1979 : « Remarks on the expression of agency with the passive in Vedic and Indo-European », *Zeitschrift für Vergleichende Sprachforschung* 93, pp. 196-219.
- JOHNSON, Edwin Lee, 1917 : *Historical grammar of the ancient Persian language*, New York/Cincinnati/Chicago, American Book Company.
- KENT, Roland G., 1950 : *Old Persian*, New Haven, American Oriental Society.
- KING, L.W., et THOMPSON, R.C., 1907 : *The sculptures and inscriptions of Darius the Great on the rock of Behistûn in Persia*, London, British Museum.
- KÖNIG, Eckerhart et HASPELMATH, Martin, 1998 : « Les constructions à possesseur externe dans les langues de l'Europe », in Feuillet, Jack, éd., *Actance et valence dans les langues d'Europe*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, pp. 525-606.
- LAZARD, Gilbert, 2008 : Compte rendu sur Haig, Geoffrey, 2008, *Alignment change in Iranian languages*, *Linguistic Typology* 12(3), pp. 467-473.
- MEILLET, Antoine, 1915 : *Grammaire du vieux perse*, Paris, Maisonneuve.
- NODA, Keigou, 1979 : « Middle Persian transitive preterite », *名古屋大学文学部30周年記念論集*, pp. 327-333.
- OPPERT, Jules, 1851 : « Mémoire sur les inscriptions des Achéménides », *Journal Asiatique*, 1851, extrait N°2.
- PIREJKO, Lija Aleksandrovna, 1967 : « K voprosu ob èrgativnoj konstrukcii v iranskix jazykax », in ĭirmunskij, Viktor Maksimovič, éd., *Èrgativnaja konstrukcija i èrgativnoe predloženie v jazykax različnyx tipov*, Moskva, Nauka, pp. 135-141.
- 1968 : *Osnovnye voprosy èrgativnosti na materiale indoiranskix jazykov*, Moskva, Nauka.
- 1979 : « On the genesis of the ergative construction in Indo-Iranian », in Plank, Frans, éd., *Ergativity. Towards a theory of grammatical relations*, London, Academic Press, pp. 481-488.
- SCHMALSTIEG, William, 2002 : « The Indo-European genitive of agent with finite verbs and participles », *Acta Linguistica Lithuanica* 47, pp. 41-54.
- SCHMITT, Rudiger, 2009 : *Die altpersischen Inschriften der Achaimeniden*, Wiesbaden, Reichert.
- SKALMOWSKI, Wojciech, 1976 : « Elamite and Akkadian translations of the Old Persian periphrastic perfect », *Folia Orientalia* 17, pp. 217-229.
- SKJÆRVØ, Prods Oktor, 2002 : *An introduction to Old Persian*, <http://www.fas.harvard.edu/~iranian/OldPersian/opcomplete.pdf>.
- SPIEGEL, Friedrich von, 1862 : *Die altpersischen Keilinschriften*, Leipzig, Engelmann.
- 1882 : *Vergleichende Grammatik der Altèrànischen Sprachen*, Leipzig, Engelmann.
- STURTEVANT, Edgar H., 1929 : « The relationship of Hittite to Indo-European », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, Vol. 60



- (1929), pp. 25-37.
- SUÁREZ MARTÍNEZ, Pedro Manuel, 2001 : « Le datif agent », in Moussy, Claude, éd., *De lingua latina novae quaestiones*, Louvain/Paris/Sterling, Peeters, pp. 597-607.
- TCHÉKHOFF, Claude, 1978 : *Aux fondements de la syntaxe: l'ergatif*, Paris, Presses Universitaires de France.
- TROMBETTI, Alfredo, 1923 : « O teorii passivnogo xaraktera glagola », in Bokarëv, Evgenij Alekseevič, éd., *Èrgativnaja konstrukcija*, Moskva, Nauka, 1950, pp. 152-165.
- WACKERNAGEL, Jacob, 1905 : *Altindische Grammatik*, II.1, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.
- WARE, James R., et KENT, Roland G., 1924 : « The Old Persian cuneiform inscriptions of Artaxerxes II and Artaxerxes III », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, Vol. 55 (1924), pp. 52-61.
- WEISSBACH, Franz Heinrich, 1911 : *Die Keilinschriften der Achämeniden*, Leipzig, J.C. Hinrich.

ABSTRACT. □ *The periphrastic perfect of transitive verbs in Old Persian has long been a matter of study. Facing a turn based on a passive past participle with a genitive-dative agent, which turn, in some Iranian languages, resulted in an active preterite with ergative alignment, various scholars showed diverging views regarding the voice which this construct was supposed to express. This article begins by reminding the limits of our knowledge of the Achaemenid monarchs' language and by listing the various occurrence types of said periphrastic turn. Then it puts under scrutiny about ten approaches which are likely to deliver arguments in favour of the active or passive character of the turn, all of which arguments are made use of to some extent and for various aims by renown scholars. This study shows that most of the arguments are not convincing per se, but the vast overview which it provides when analysing them enables to bring out several firm conclusions and directions for future research.*

RESUM. □ *El perfet perifràstic dels verbs transitius en persa antic ha donat lloc a molts estudis. Davant d'aquest gir, basat en un participi passat passiu amb un agent al genitiu-datiu, i que ha evolucionat, en algunes llengües iranianes, en un pretèrit actiu de construcció ergativa, diversos autors han donat punts de vista divergents respecte a la veu que aquesta forma devia representar. Comencem aquest article recordant les limitacions dels nostres coneixements sobre la llengua dels sobirans aquemènides i fem un inventari dels diferents tipus d'ocurrències del dit gir perifràstic. A continuació revisem una desena de plantejaments susceptibles de donar arguments a favor del caràcter actiu o passiu del gir. Tots aquests arguments han estat utilitzats a diversos nivells i amb diversos objectius per autors reconeguts. Aquest estudi demostra que la majoria dels arguments no són convinents en si mateixos, però l'ample examen efectuat analitzant-los permet extreure algunes certes i direccions de recerca futures.*